

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE
PRESENTE A
L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR
THERESE LAPLANTE

EVALUATION DE CRITERES PREDICTEURS DE
L'ADAPTATION SOCIALE D'EX-DETENUS
AU CENTRE RESIDENTIEL RADISSON

Aout 1984

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Sommaire

La présente étude a pour objectif de vérifier s'il est possible de dégager des caractéristiques psychologiques et sociales capables, dès le moment de l'admission, de prédire l'adaptation sociale des ex-détenus au centre résidentiel communautaire (C.R.C.).

L'échantillon se compose de 46 sujets masculins. Dès le début du séjour, chacun des détenus est évalué par les animateurs, selon les critères motivationnels et relationnels en usage au centre. A la même période, les ex-détenus se soumettent au test psychologique de l'inventaire multiphasique de la personnalité (MMPI). A la fin du séjour, les animateurs complètent pour chacun des sujets le questionnaire de l'observation du comportement au centre. Des données sur l'histoire personnelle et criminelle du résident sont recueillies à même son dossier d'admission au centre.

Les résultats démontrent que parmi toutes les caractéristiques examinées (critères du début du séjour, données psychologiques, données sur l'histoire personnelle et criminelle du sujet), les variables telles que le réalisme du projet de sortie, l'initiative dans l'emploi du temps, le respect du code de vie du centre et l'âge à la première

arrestation constituent des prédicteurs de l'adaptation sociale de l'ex-détenu pendant son séjour au centre. Les sujets mieux adaptés ont également tendance à se différencier des sujets moins adaptés à un certain nombre de critères tels que la transparence dans les démarches, l'acceptation rapide du code de vie, la vision de sa venue à Radisson comme une chance, la valorisation de la liberté, la réaction saine à la frustration, la capacité d'entretenir de bonnes relations de confiance avec les animateurs, l'existence d'une bonne cohérence et d'une qualité de présence en entrevue de sélection, l'échelle psychopathique et psychasthénique, le degré de scolarité, le nombre de fois reconnu coupable, le nombre de mois d'incarcération pour la peine actuelle et l'inexistence d'expérience antérieure dans un C.R.C.

Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre premier - Contexte théorique.....	4
Historique des maisons de transition.....	5
Objectifs.....	7
Types de résidents.....	7
Evaluation de l'efficacité des centres de transition.....	8
Caractéristiques des détenus.....	13
Problématique.....	28
Formulation des hypothèses.....	30
Chapitre II - Méthodologie.....	32
Sujets.....	33
Instruments et critères utilisés.....	33
Déroulement de l'expérience.....	44
Chapitre III - Analyse et interprétation des résultats	46
Méthodes d'analyse.....	47
Observation du comportement au centre versus critères d'évaluation du début du séjour.....	48
Observation du comportement au centre versus échelles du MMPI.....	54
Observation du comportement au centre versus données sur l'histoire personnelle.....	57
Observation du comportement au centre versus données sur l'histoire criminelle.....	57
Interprétation des résultats.....	63

Conclusion.....	69
Appendice A - Structuration des critères expé- rienciels	72
Appendice B - Instrument d'évaluation du début du séjour.....	75
Appendice C - Résultats sur le degré de concordance des animateurs aux critères expé- rienciels	83
Appendice D - Enoncés des six dimensions de l'observa- tion du comportement au centre.....	85
Appendice E - Questionnaire sur l'observation du comportement au centre.....	90
Appendice F - Indices d'homogénéité et de fidélité des échelles de l'observation du comportement des jeunes en institution.....	94
Appendice G - Résultats sur la validité inter-item des échelles de l'observation du comportement au centre.....	96
Appendice H - Corrélations inter-échelles de l'instru- ment de l'observation du comportement au centre.....	98
Appendice I - Distribution des fréquences cumulées de l'observation du comportement au centre..	100
Remerciements.....	103
Références.....	104

Introduction

Une nouvelle ressource alternative à l'institution carcérale a vu le jour avec l'apparition des centres de transition. Ces centres visent la réintégration du détenu dans la société et la réduction du récidivisme. Depuis leur création, plusieurs recherches ont été entreprises afin d'évaluer l'impact et l'efficacité de ces maisons de transition. A la lumière des résultats obtenus par ces études, il s'avérait opportun et essentiel de définir le type de clientèle qui pourrait bénéficier au maximum des services offerts par ces centres. Ainsi, les chercheurs ont tenté de mettre en rapport des caractéristiques des résidents avec l'issue de l'adaptation au centre. Il n'existe pas encore présentement d'unanimité en ce qui a trait à ces caractéristiques déterminantes et il y a même des divergences marquées entre la seule étude canadienne et celles américaines. De plus, il apparaît primordial de découvrir ces critères significatifs au moment de l'admission de l'ex-détenu, ce qui ouvrirait la voie à une meilleure sélection.

La présente recherche a donc pour but de vérifier s'il est possible de dégager dès l'admission de l'ex-détenu, les critères prédicteurs de son adaptation sociale au centre.

Dans le premier chapitre de ce mémoire, seront évoqués les principaux travaux sur l'évaluation de l'efficacité des maisons de transition et sur la découverte des critères susceptibles d'influer sur la réussite ou l'échec du séjour en centre résidentiel communautaire. Au deuxième chapitre seront décrits les sujets qui composent l'échantillon, les instruments utilisés et le déroulement de l'expérience. Enfin, au troisième chapitre seront présentés et discutés les résultats obtenus dans cette recherche.

Chapitre premier
Contexte théorique

D'où viennent les centres de transition? Comment sont-ils apparus? Quels objectifs se sont-ils donnés et à quelle clientèle ont-ils offert leurs services? Voici quelques-unes des questions qu'il importe tout d'abord de considérer et c'est à leurs réponses que sera consacrée la première partie de ce chapitre. Ensuite, un relevé de littérature sur l'efficacité de ces centres et les caractéristiques déterminantes du succès ou de l'échec d'un séjour dans ce milieu permettra de cerner la problématique et de formuler les hypothèses.

Historique des maisons de transition

Un centre de transition peut se définir comme étant un lieu privilégié, une étape transitoire qui permet la création de liens avec les institutions et la communauté et qui aide le détenu à se réintégrer à la société et à éviter le récidivisme.

L'origine des centres de transition remonte à l'année 1850. C'est en effet à cette époque que sire Walter Crofton élabora sa notion de stage intermédiaire. Ce stage consistait à faire vivre aux détenus une expérience transitionnelle en trois étapes distinctes. En premier lieu, le détenu

était confiné dans une prison à sécurité maximale. Par la suite, il travaillait chaque jour à un projet public et il retournait le soir à la maison de transition. Son stage se terminait par l'obtention d'une libération conditionnelle¹ (Nice, 1964).

A compter de 1850, les maisons de transition se sont développées autant en Amérique qu'en Europe, mais de façon plutôt sporadique. Ce n'est que vers 1930 à 1950 qu'une réelle expansion est survenue. Cet accroissement résulte des effets de la période de dépression, d'une augmentation des libérations conditionnelles et des exigences du plan de pré-libération qui obligent le détenu à acquérir un emploi avant sa libération définitive.

Entre 1950 et 1960, des insatisfactions plus vives sont ressenties envers le milieu carcéral traditionnel. Ce désenchantement des prisons est dû à une surpopulation des détenus, à une pénurie de gardiens, à l'absence de programme, à l'oisiveté des détenus et au coût élevé (Seiter et al., 1977). Ce désenchantement renforce l'idée que la réhabilitation implique des liens entre l'institution et la communauté. Ce climat a sans doute contribué à l'épanouissement du mouvement transitionnel et à la prolifération de ces centres.

¹C'est une libération accordée au détenu après avoir purgé le tiers de sa peine.

Objectifs

Les buts majeurs poursuivis par les centres de transition sont la réintégration du détenu dans la communauté et la réduction du récidivisme, c'est-à-dire augmenter l'habileté du détenu à fonctionner dans la société de manière acceptable et à rompre avec son comportement criminel (Seiter et al., 1977).

Les responsables de ces centres s'engagent donc à fournir aux détenus des services de traitement, des programmes qui aplanissent les difficultés rencontrées après la période d'incarcération, à leur assurer un environnement adéquat aussi bien pour leur santé, leur bien-être que pour protéger le milieu, ainsi que mettre à leur disposition toutes les ressources offertes par le centre.

Même s'ils visent des buts identiques, certains directeurs de centres optent pour un programme plus spécifique. Ils mettent l'accent soit sur la réhabilitation professionnelle et éducative, soit sur l'habileté à trouver et à garder un emploi, soit sur la résolution de problèmes psychologiques particuliers (exemple: la toxicomanie).

Types de résidents

En général, les centres de transition admettent à leur programme les détenus en libération conditionnelle,

en probation¹, ceux qui sont encore sous sentence carcérale et certains ex-détenus qui rencontrent des difficultés particulières (James, 1968; Seiter, 1977).

Avec le temps, les maisons de transition se sont consolidées. Des efforts constants ont permis de définir les objectifs de façon plus précise, de planifier les services et de s'assurer un fonctionnement optimal. Mais ces centres obtiennent-ils les résultats escomptés? Sont-ils vraiment efficaces? C'est ce que nous allons essayer de vérifier en examinant les recherches effectuées dans le domaine.

Evaluation de l'efficacité des centres de transition²

La première étude publiée est celle dirigée par Reiss en 1966. Cet auteur a choisi d'étudier le rendement des centres de pré-libération américains au cours des quatre premières années de leur fondation. Ses résultats indiquent un taux de récidive de 37.7% chez les détenus ayant séjourné aux centres, comparativement à un taux de 31.7% chez les sujets du groupe contrôle.

¹Une probation est une mesure alternative à l'incarcération. Au lieu d'être emprisonné, le détenu est libre, mais à certaines conditions.

²Les cinq premières recherches décrites sont puisées de l'article: Sullivan, D.C., Seigel, L.J., Clear T.(1974). The halfway house, ten years later: reappraisal of correctional innovation. Canadian journal of criminology and corrections, 16, no 2, 188-197.

A la suite de cette première étude évaluative, trois nouvelles recherches ont été entreprises afin d'apprécier, cette fois, l'efficacité des programmes de traitement pour toxicomanes en milieu transitionnel.

Le premier chercheur à s'interroger à ces programmes fut Geis, en 1967. Ses recherches ont porté sur l'efficacité du East Los Angeles Halfway House. Il conclut qu'en terme d'usage de narcotique subséquent et de manifestation de comportement criminel, le programme est un échec. Cet échec s'expliquerait, selon lui, par le fait qu'à l'intérieur des maisons de transition, il se développait une culture carcérale¹ similaire à celle rencontrée dans les prisons.

L'autre étude portant sur le programme de traitement des toxicomanes fut réalisée en 1969, par Kaplan et Meyerowitz, dans l'état du Texas. Les résultats ont démontré que ce programme favorisait une meilleure orientation dans la société telle qu'on pouvait la mesurer par le taux d'emploi et le nombre peu élevé d'arrestations ultérieures, mais que des doutes subsistaient quant à l'augmentation chez le bénéficiaire d'attitudes positives envers les règles sociales.

¹Ce terme signifie l'ensemble des règles qui définissent et régissent les rapports entre les détenus et entre les détenus et les responsables des prisons.

Des conclusions peu encourageantes ont également été émises dans une étude californienne (California Corrections Department, 1971). L'analyse révélait que le placement du toxicomane dans ces centres de transition n'exerçait pas d'influence appréciable sur sa performance d'adaptation sociale ultérieure.

En 1970, Kirby a préféré évaluer l'efficacité de Crofton House en comparant le taux de succès des détenus sortis de cette maison à celui des ex-détenus de camps pénitentiaires locaux. Selon les résultats, 45% de la population de Crofton House avaient réussi, comparativement à 40% de l'échantillon des ex-prisonniers. Cependant, le taux de succès partiel n'est que de 15% chez les résidents du centre de transition et de 25% chez les sujets des camps pénitentiaires. Sur la base de ces résultats, il serait hasardeux d'affirmer que le centre de transition a produit significativement de meilleurs résultats que les institutions pénales.

C'est aussi en 1970 que les premières données canadiennes ont été publiées. Grygier et ses collaborateurs ont mené une enquête auprès des maisons de transition ontariennes et américaines. Ils ont observé que la différence d'efficacité entre la libération conditionnelle totale et un séjour en centre de transition n'était pas évidente. Selon eux, la

valeur incontestée des maisons de transition ne se trouve pas dans la réduction du récidivisme, mais plutôt dans le soulagement de la misère humaine.

En 1975, Lamb et Goertzel ont entrepris d'évaluer le programme thérapeutique du Ellsworth House. Le but fondamental de ce programme était d'aider le détenu à percevoir les conséquences de ses actes. Pour être accepté dans ce projet, le résident devait purger une sentence de quatre mois et plus. Les chercheurs excluaient les détenus présentant un risque élevé d'évasion, des manifestations incontrôlées de violence physique ou une histoire antérieure de vente et d'usage de drogues fortes. Après trois ans d'étude, le taux de récidive (calculé un an après la sortie du résident) était approximativement le même chez les détenus du Ellsworth House (30%) que celui du groupe contrôle (32%). Ce programme n'avait peut-être pas enrayé la récidive, mais il avait fait accroître le taux d'emploi des résidents. D'après l'analyse, seulement 15% des détenus du Ellsworth House ne travaillaient pas, comparative-ment à 29% de ceux du groupe contrôle. De plus, ce programme facilitait le retour du détenu dans la communauté et il l'aidait à maintenir son estime de soi.

Des résultats similaires ont été compilés dans l'étude de Vasoli et Fahey (1970). (Notons que cette étude, au contraire des autres évoquées dans la présente revue,

porte sur des sujets adolescents. Au moins 25% des délinquants récidivaient pendant leur séjour au centre. Cependant, l'aspect professionnel de ce programme obtenait un succès remarquable. Les délinquants de ce centre étaient plus facilement embauchés et ils gagnaient un revenu plus substantiel que les délinquants des maisons de correction de type conventionnel.

Après dix ans de recherche, ces résultats plutôt négatifs dans leur ensemble ont semé le doute quant à l'efficacité réelle des centres de transition. Ces études n'ont pu prouver d'une manière incontestable que cette ressource réduisait la récidive de façon sensible; par contre, elles ont souligné le support qu'exercent ces centres auprès des résidents quant à la recherche d'emploi. Conséquemment à ces résultats, Goldfarb et Singer (1973: voir Moczydlowski, 1980) soulevaient l'opportunité de discriminer parmi les types de détenus ceux qui pourraient ou non bénéficier des programmes des centres de transition. Sullivan, Seigel et Clear (1974) suggéraient, eux aussi, de cerner les facteurs importants qui permettent de prédire le succès ou l'échec d'un programme spécifique et de tenir compte plus tard de ces découvertes lors de la sélection des résidents. Les chercheurs se sont dès lors engagés dans cette voie

Caractéristiques des détenus¹

En 1975, Seiter s'est penché sur les problèmes rencontrés lors de l'évaluation des programmes et la détermination des caractéristiques des résidents. Selon cet auteur, la difficulté d'évaluer l'efficacité des programmes proviendrait, entre autres choses, des mesures utilisées à la sortie du détenu. Il a donc mis au point sa propre mesure qu'il a appelée ajustement relatif (RA). Cette mesure est obtenue en calculant les scores des critères concernant le comportement criminel et le comportement acceptable. Le critère du comportement criminel est un index d'infraction basé sur le code criminel d'Ohio; cet index propose une cotation qui est fonction de la sévérité des délits; tandis que le critère du comportement acceptable est une échelle d'ajustement qui met l'accent sur la stabilité dans le travail et l'éducation, sur les qualités d'amélioration de soi, sur la responsabilité financière, sur les progrès personnels accomplis dans la libération conditionnelle ou la probation et sur l'absence d'incidents critiques ou d'activités illégales. La validité et la fidélité de la mesure RA ont été éprouvées et elles correspondent aux normes requises.

¹Une attention particulière sera accordée aux recherches qui vont suivre. Une description très complète de chaque étude sera fournie dans le but de mieux percevoir le cheminement des chercheurs et de mettre en relief les points majeurs qui composeront les objectifs de cette étude.

En mettant à profit sa mesure d'ajustement relatif, Seiter a voulu vérifier l'efficacité des centres de transition. Pour les fins de sa recherche, il a formé un groupe expérimental et un groupe contrôle. L'échantillon du groupe expérimental se composait de 236 résidents de maisons de transition, incluant 144 détenus sous libération conditionnelle, 31 sujets en probation et 61 détenus fédéraux en situation de pré-libération. Un nombre de 404 libérés conditionnels et ex-détenus des institutions d'Ohio, pendant l'année 1973, forment le groupe contrôle. Pour contrôler le processus de sélection, il a effectué des comparaisons entre les deux groupes sur 1) l'origine géographique, 2) les rapports criminels, 3) les relevés d'emploi et 4) l'usage antérieur de drogue et d'alcool.

Dans le but d'évaluer les bénéfices des maisons de transition, il a comparé, à l'aide d'une analyse de variance, les scores d'ajustement du comportement criminel des deux groupes, ainsi que les scores du comportement acceptable et ceux de l'ajustement relatif.

L'analyse des scores d'ajustement du comportement criminel indique que les résidents des maisons de transition commettent peu ou moins de délits sévères durant la première année de leur sortie, à comparer au groupe contrôle ($p < .001$). Cependant, chaque maison de transition prise séparément ne

donne pas de différence significative, dû au nombre restreint de sujets. Ces résultats tendent donc à établir l'efficacité des centres de transition, en ce qui a trait à la réduction de la fréquence et de la sévérité des crimes des ex-détenus, du moins pendant la première année consécutive à leur passage au centre.

La compilation des scores d'ajustement du comportement acceptable démontre qu'ils sont généralement plus élevés chez les sujets du groupe expérimental, mais la différence n'est pas significative, sauf pour une maison de transition qui vise comme objectif l'embauche des résidents.

En ce qui concerne les résultats globaux de l'ajustement relatif, ils mettent en évidence que les résidents des maisons de transition obtiennent significativement ($p < .01$) plus de scores favorables. Il ne faut pas oublier que les différences de ces deux scores ajustés représentent un estimé des bienfaits des centres de transition. Ces résultats suggèrent donc que les centres aident vraiment le détenu à se réintégrer à la communauté.

Les résultats de Seiter étaient plutôt surprenants et différaient de ceux des recherches effectuées antérieurement. Il a repris l'expérience, mais en supposant dès le départ que les deux groupes sont similaires. Il a utilisé le

critère traditionnel pour évaluer la performance des ex-détenus, c'est-à-dire la récidive, celle-ci étant définie comme un retour à la prison dû à la perpétration de nouveaux crimes ou la violation de la probation ou de la libération conditionnelle.

Il ressort de cette analyse que le groupe des maisons de transition obtient un taux de récidive plus élevé ($p < .001$) et que les sujets sont plus fréquemment réincarcérés pour méfait ou violation de probation et de libération conditionnelle.

Seiter avait donc raison d'affirmer que les résultats concernant l'efficacité des centres de transition variaient grandement selon la mesure utilisée au moment de la sortie. Il suggère dorénavant l'utilisation d'une mesure continue de réinsertion et de corriger dès le processus de sélection les différences entre les groupes.

Dans une deuxième phase de la recherche, il s'est efforcé de déterminer parmi les caractéristiques des résidents celles qui s'associaient de façon significative à un ajustement relatif favorable. Les caractéristiques examinées étaient: a) le statut criminel du résident; b) l'appartenance raciale; c) le niveau de scolarité; d) l'âge; e) la nature de la délinquance; f) les incarcérations antérieures; g) le dossier d'emploi et h) la consommation antérieure de drogue et d'alcool.

Les résultats indiquaient que les détenus fédéraux en situation de pré-libération et les sujets en probation obtenaient significativement un ajustement relatif plus favorable que les détenus du groupe contrôle.

Il existait peu de différence au niveau de la performance entre les sujets de race noire et ceux de race blanche; cependant, ces derniers semblaient bénéficier davantage des services des maisons de transition ($p < .04$).

Les résidents qui possédaient huit ans et moins ou douze ans et plus de scolarité avaient de meilleurs résultats.

Dans chaque catégorie d'âge, les résidents des maisons de transition obtenaient un score plus élevé que le groupe contrôle, surtout les détenus de 46 ans et plus.

Les services des maisons de transition aidaient davantage les détenus avec un ou deux délits majeurs antérieurs ($p = .05$) et plus spécifiquement les auteurs de crime contre la personne.

Les détenus qui avaient séjourné en prison plus d'un an et moins de deux ans pour leur dernier délit et ceux qui avaient été incarcérés entre 1 et 10% de leur vie avaient de meilleurs résultats.

Le résident qui avait été embauché pendant 26 à 50% de sa vie démontrait un meilleur ajustement relatif.

Il n'y avait rien qui prouvait cependant que les maisons de transition étaient efficaces quant aux résidents aux prises avec des problèmes majeurs de drogue ou d'alcool.

Ainsi, la découverte des caractéristiques significatives telles que le statut criminel du résident, le niveau de scolarité, l'âge, la nature des délits, les incarcérations antérieures et le dossier d'emploi, apportait un éclaircissement considérable sur les types de détenus pouvant bénéficier des services des maisons de transition. Ce premier éclairage ouvrait la voie à une meilleure sélection des détenus et au développement de nouveaux programmes pour chaque catégorie de résidents.

En 1977, Moran, Kass et Munz ont continué à évaluer l'impact de ce type de service et à cerner les variables prédictives du succès des programmes. Cette recherche diffère des précédentes parce qu'elle porte essentiellement sur les effets du programme sur le détenu pendant son séjour au centre.

Cette étude a porté sur la population de deux centres de transition parrainés par la fondation Magdala et ce, pendant une période de deux ans. L'échantillon regroupait 205 résidents, 111 hommes et 94 femmes; 66% des sujets étaient

de race noire et 34% de race blanche. L'impact du programme sur le détenu a été évalué selon trois mesures objectives: 1) le plus haut niveau atteint dans le programme (possibilité de cinq niveaux); 2) le nombre de semaines consécutives au travail ou en formation; 3) l'estimation du psychologue en chef quant au degré d'échec ou de réussite de chaque détenu, selon une échelle continue (échec, aucun impact, plusieurs impacts, réussite).

L'analyse des résultats a révélé qu'il n'existe aucune différence entre les hommes ou les femmes, de race blanche ou noire, à l'une ou l'autre de ces trois mesures. Le programme offre donc la même assistance à tous les résidents, sans distinction de race ou de sexe.

Approximativement 25% des sujets évalués atteignent le niveau cinq du programme et travaillent sept semaines consécutives et plus. Le niveau cinq implique que le détenu a respecté son contrat de séjour constructif et qu'il a réussi à épargner au moins \$100. Il est à souligner que le contrat de séjour constructif est une entente établie au préalable entre le détenu et le gardien sur la façon dont il envisage prendre ses responsabilités, tout en tenant compte de ses buts, de ses capacités et de ses problèmes personnels. En général, la majorité des résidents se rendent au niveau trois du programme, c'est-à-dire qu'ils se trouvent un emploi ou qu'ils

s'inscrivent à un programme de formation.

Selon l'évaluation du psychologue, 45% des sujets ont réussi le programme et sortent avec un pattern d'activités qui convient à leurs besoins et à leurs talents. D'autres sujets (15%) ont maintenu leurs engagements, mais ils ont quelque peu abaissé leur niveau de performance au cours de leur séjour. Ils sont néanmoins capables de participer d'une manière constructive à une activité communautaire. Les autres détenus (35%) ont catégoriquement échoué, soit parce qu'ils ont été incarcérés pour un nouveau délit pendant leur séjour ou bien qu'ils ont violé la libération conditionnelle ou la mesure de probation.

D'après ces résultats, le programme semble profiter à une proportion de résidents (de 25 à 60%). Cette constatation a suscité chez Moran, Kass et Munz le désir de vérifier la capacité prédictive de certaines informations recueillies dans l'histoire du détenu, en rapport avec ce taux de succès.

Ces auteurs ont choisi comme variables l'âge, le consommation de drogues, la plus longue période d'emploi, les incidents psychiatriques, l'âge à la première arrestation, la moyenne d'arrestation par année, le nombre de mois d'incarcération, le statut légal (pré ou post-incarcération), les résultats du test mesurant la déviance psychologique, le quotient

intellectuel et le niveau scolaire.

Ils ont découvert que la plus longue période d'emploi antérieurement à l'admission au centre et le degré de scolarité sont les deux variables qui prédisent avec le plus de succès l'insertion dans le programme. De plus, ils ont observé qu'il existait des variables prédictives différentes selon le sexe et la race. Ainsi, pour les sujets masculins, plus leur quotient intellectuel est élevé et plus ils sont âgés, meilleures seront leurs chances de succès; pour les sujets féminins, c'est le statut légal qui importe. Ainsi, une résidente en situation de pré-libération, provenant d'une institution fédérale après une longue période d'incarcération, plus âgée à sa première arrestation ainsi que lors de son admission au centre et qui n'a pas de dossier psychiatrique, réussira mieux dans ce programme.

Moran, Kass et Munz (1977) ont aussi démontré que le succès est davantage garanti au résident de race noire, plus vieux au moment de son admission et au détenu de race blanche qui possède un quotient intellectuel élevé et aucun problème psychologique sérieux.

Ainsi, en plus de fournir des données concluantes sur l'évaluation d'un programme et de trouver des prédicteurs de succès, cette étude a mis en évidence l'importance d'examiner le détenu, au moment où il vit son implication dans le

programme, c'est-à-dire pendant son séjour au centre.

En 1979, Beckman (voir Moczydlowski, 1980) a poursuivi la recherche de caractéristiques significatives des résidents qui profitent vraiment de leur séjour dans un centre transitionnel. Il a conduit son étude au Talbert House de Cincinnati. Son étude a démontré que les sources de référence du détenu, sa formation professionnelle, son degré de scolarité, l'absence chez lui d'abus de drogue et d'alcool, constituaient des valeurs prédictives d'une insertion réussie dans le programme.

C'est en 1979 qu'a été menée la toute première étude canadienne. Mc Ivor, Horner et Boittiaux ont, eux aussi, tenté de vérifier s'il existait des facteurs discriminant les détenus qui réussissent de ceux qui échouent leur séjour au centre résidentiel communautaire. Leur échantillon se composait de 211 sujets d'un C.R.C. de Winnipeg, dont 88 détenus en absence temporaire¹ et 123 détenus en libération de jour². Leur étude s'est échelonnée sur une période d'un an. L'analyse des résultats indiquait un taux de réussite de 68.25%

¹Une absence temporaire est un congé accordé au détenu pour faciliter sa réadaptation ou pour des raisons d'ordre médical ou humanitaire.

²Le détenu peut bénéficier de la libération de jour après avoir purgé le sixième de sa peine. Cette libération est accordée dans un but précis ou pour participer à un programme.

et un taux d'échec de 31.75%. Le plus fort pourcentage de succès se retrouvait enregistré chez les résidents en absence temporaire. Parmi les détenus qui ont échoué et qui revenaient pour une seconde chance au centre résidentiel communautaire, 85.7% récidivaient une deuxième fois. Ce groupe était constitué à 92% de détenus en libération de jour.

Ces mêmes chercheurs ont également démontré que les caractéristiques telles que l'âge, le degré de scolarité, la nature des délits, l'existence d'incarcération antérieure et le milieu d'origine des détenus (rural ou urbain) ne discriminaient pas les résidents qui avaient réussi de ceux qui avaient échoué. Par contre, l'existence de délit d'évasion au dossier, l'instabilité au niveau de l'emploi et la dépendance envers la drogue ou l'alcool étaient des facteurs associés à l'échec pendant le séjour au centre. Le statut marital était aussi associé à l'issue de l'insertion dans le programme. La plupart des résidents (73%) qui vivaient en concubinage ou qui étaient mariés avaient réussi leur séjour, alors que 57% des détenus qui étaient séparés ou divorcés avaient échoué.

Il est assez surprenant de constater que les variables telles que l'âge, le degré de scolarité, la nature des délits et le nombre d'incarcérations antérieures sont considérées dans la plupart des études américaines comme très prédictives alors que dans cette recherche canadienne, elles ne

discriminent aucunement les détenus qui réussissent ou échouent leur séjour au centre. Existerait-il donc des prédicteurs spécifiques aux détenus des centres de transition canadiens et différents de nos voisins américains?

En 1980, Moczydlowski a apporté une contribution originale à l'évaluation de la ressource transitionnelle. Dans les recherches évoquées jusqu'ici, les chercheurs se sont penchés sur les caractéristiques prédictives du succès de l'ensemble du programme. A Moczydlowski, il est apparu opportun de diviser le programme en trois étapes distinctes et de chercher les variables significatives pour chacune des étapes.

L'étude de cet auteur s'est effectuée au Troy House pendant quatre ans. L'échantillon se composait de 90 sujets, dont 52% étaient de race noire et 48% de race blanche. La moyenne d'âge des résidents était de 27 ans. Tous les types de détenus étaient acceptés dans le programme, sauf ceux qui présentaient un taux de violence chronique, ceux qui abusaient de la drogue ou de l'alcool et les détenus qui avaient besoin de soins psychiatriques.

Les variables dépendantes de cette étude étaient les suivantes:

a) Certains éléments de l'histoire personnelle. Ces éléments comprenaient l'âge, le dossier d'emploi (une attention

particulière est accordée à la plus longue période d'emploi), l'utilisation de drogue ou d'alcool, le quotient intellectuel, le degré de scolarité, les relations interpersonnelles et familiales.

b) Certains éléments de l'histoire criminelle. Cette histoire incluait le nombre d'arrestations antérieures, la sentence (en mois), la sévérité des crimes commis, le relevé de comportement d'agression, l'âge à la première arrestation, les sources de référence, l'ajustement institutionnel pendant l'incarcération et le nombre de temps incarcéré excluant la présente sentence.

Ces variables dépendantes étaient mises en relation avec les trois variables indépendantes que constituaient les trois étapes distinctes du programme:

1) L'ajustement initial du résident, c'est-à-dire au cours des deux à trois premières semaines du séjour. Chaque détenu y était coté selon une échelle continue de cinq points. La cote 0 indiquait un retrait immédiat du programme, alors que 5 signifiait un excellent ajustement. Les critères examinés étaient le nombre de restrictions, le temps mis à se trouver un emploi, les relations avec les gardiens et les autres résidents, l'exécution des buts du contrat et le rapport d'incident pendant cette période.

2) L'adaptation pendant le programme. L'évaluation était basée sur le degré de conflit ou de difficulté rencontré au cours du séjour. La mesure utilisée était une échelle graduée de cinq points.

3) L'évaluation au moment de la sortie du sujet. Une autre échelle de quatre points permettait l'évaluation finale du résident. Cette dernière évaluation mesurait la réalisation ou l'inaccomplissement par le détenu des conditions exigées par le programme.

D'après les résultats, seule l'utilisation d'alcool s'associait significativement ($p < .01$) avec les trois variables du programme. Au temps initial, l'adaptation se liait de façon significative à l'utilisation d'alcool, les arrestations antérieures, l'ajustement institutionnel et le quotient intellectuel. Les facteurs importants en rapport avec cette variable indépendante étaient l'âge, l'emploi antérieur, la sentence et la vie familiale.

En ce qui concerne l'adaptation au programme, elle entraînait en relation de façon significative avec l'ajustement initial, l'usage d'alcool, la sévérité des délits, l'âge, la sentence, la satisfaction au travail et la vie familiale. Les variables telles que les arrestations antérieures, la durée de la période d'emploi, les emplois antérieurs, l'éducation, l'ajustement institutionnel et l'âge à la première arrestation

ne pouvaient être considérées comme significatives, bien qu'on pût soupçonner une certaine influence de leur part.

Le moment de sortie du détenu se liait d'une manière significative à l'adaptation initiale et à l'adaptation au programme, l'usage d'alcool, la sévérité des délits, l'âge, le pourcentage de temps à l'emploi, les emplois antérieurs, l'ajustement institutionnel, la longueur du séjour et les sources de référence. Au niveau de probabilité de $p \leq .05$, les variables telles que le nombre d'arrestations antérieures, la gravité de la sentence, le traitement en milieu ouvert et l'âge à la première arrestation étaient directement en rapport avec la durée du séjour.

Dans le but de mieux cerner les variables les plus prédictives du succès du programme, l'auteur a refait une nouvelle analyse de régression multiple et il a trouvé des résultats quelque peu différents. Selon cette analyse, les prédicteurs de l'ajustement initial étaient: l'usage d'alcool, les arrestations antérieures, le pourcentage du temps au travail ($p < .01$) et l'âge ($p < .05$). Au niveau de l'insertion dans le programme, l'ajustement initial, l'utilisation d'alcool, la sévérité des délits et l'âge ($p < .01$) représentent les variables prédictives de cette deuxième étape. Lors de l'évaluation finale, les meilleurs prédicteurs étaient le degré de conflit au cours du séjour, le nombre d'arrestations

antérieures, le pourcentage de temps au travail et le rapport d'emploi antérieur. Aucune variable n'était un prédicteur significatif pour les trois étapes du programme.

Moczydlowski concluait donc qu'un résident âgé qui avait commis un délit grave, qui n'avait pas de problème d'alcool, qui possédait un dossier criminel peu chargé et qui présentait un dossier d'emploi satisfaisant, avait d'excellentes chances de réussite dans ce programme. De plus, il soulignait que le détenu ayant un long séjour au centre, une très bonne adaptation institutionnelle et qui provenait du système fédéral, avait de meilleures possibilités d'adaptation.

Problématique

Dans l'ensemble, les études sur l'efficacité des centres de transition ont démontré que le taux de récidive est égal et parfois supérieur aux institutions, qu'il se reproduisait une culture carcérale similaire à celle des prisons et que peu de changement pouvait être observé sauf au niveau de l'emploi.

Les résultats des premières études évaluatives faites à propos des centres de transition ont contribué à une spécification du but de ce type de ressources, faisant apparaître comme assez irréaliste l'objectif de modification en profondeur de la personnalité des résidents, objectif sous-jacent à la première période du mouvement transitionnel. Cette

nécessité de spécification a porté également sur la clientèle qui devait être admise dans ces centres et il n'est pas étonnant qu'à partir du milieu des années 70, la recherche se soit davantage orientée dans ce sens, l'accent étant mis sur l'importance de découvrir des prédicteurs d'adaptation à ces centres ou d'adaptation ultérieure au groupe social plus large, raison d'être véritable de ces ressources.

Des auteurs tels que Seiter, Moran et ses collaborateurs, Beckman, Mc Ivor et ses collègues ainsi que Moczydlowski ont contribué à découvrir des caractéristiques significatives du résident qui peut bénéficier d'un séjour. Certains prédicteurs se recourent, d'autres diffèrent. Ce phénomène est encore plus évident si des comparaisons sont effectuées entre l'unique étude canadienne et les recherches américaines.

Compte tenu des divergences assez marquées entre ces études, compte tenu de la rareté des données québécoises, voire canadiennes sur ce sujet, il paraît opportun de poursuivre l'effort de recherche amorcé par ces chercheurs. C'est dans ce courant que se situe la présente étude qui s'est donné pour but de vérifier s'il est possible de dégager, dès l'admission de l'ex-détenu au centre résidentiel de Radisson, des critères prédicteurs de l'adaptation sociale au centre.

Certaines caractéristiques significatives énumérées au cours de cette revue de littérature seront mises à l'épreuve (en tant que critères prédicteurs) dans cette étude (histoire personnelle et criminelle du sujet). De plus, il y a ajout de critères expérientiels spécifiques à ce centre, critères qui portent sur des aspects motivationnels et relationnels de l'ex-détenu; il y a également ajout de données psychologiques fournies par l'inventaire multiphasique de la personnalité (MMPI) et des données comportementales recueillies par l'observation du comportement au centre (OCC).

Formulation des hypothèses

Les hypothèses sont les suivantes:

1) Il y aura une différence entre les ex-détenus adaptés socialement au centre et ceux qui ne le seront pas au niveau des critères expérientiels (aspects motivationnels et relationnels).

2) Il y aura une différence entre les ex-détenus adaptés socialement au centre et ceux qui ne le seront pas au niveau des données psychologiques du MMPI.

3) Il y aura une différence entre les ex-détenus adaptés socialement au centre et ceux qui ne le seront pas au niveau des données provenant de l'histoire personnelle.

4) Il y aura une différence entre les ex-détenus adaptés socialement au centre et ceux qui ne le seront pas au niveau des données provenant de l'histoire criminelle des sujets.

Chapitre II

Méthodologie

Dans ce deuxième chapitre, seront décrits l'échantillon de cette recherche, les instruments et les critères utilisés, ainsi que le déroulement de l'expérience.

Sujets

Cette étude porte sur 46 détenus masculins dont la moyenne d'âge est de 25 ans (écart-type de 5.6). De ces sujets, 73.9% proviennent de centres de détention provinciaux. La durée moyenne d'incarcération pour la peine actuelle se situe à 5.9 mois. Ces ex-détenus séjournent au centre Radisson de Trois-Rivières en moyenne pendant 3.3 mois (écart-type 1.9).

Instruments et critères utilisés

Critères d'évaluation du début du séjour

Ces critères se présentent sous forme de questionnaire. Il comporte 23 énoncés, cotés selon une échelle graduée (très caractéristique à pas du tout caractéristique). Ces critères cliniques visent à faire ressortir les aspects motivationnels et relationnels de l'ex-détenu, son degré de réalisme, l'intensité de sa délinquance et les qualifications professionnelles ou scolaires (voir appendice A). Une reproduction complète du questionnaire est fournie à l'appendice B.

Ce questionnaire a été construit en étroite collaboration avec les cinq animateurs du centre et le responsable de cette étude. Par leurs habiletés cliniques et leur sens de l'observation, ils ont dégagé, à l'unanimité, des variables qui permettent d'évaluer sous divers aspects l'ex-détenu et de le situer dès le début du séjour. Les animateurs considèrent ces points essentiels pour leur appréciation des cas au moment de l'admission de l'ex-détenu. Le degré de concordance des éducateurs répondants, pour ces critères d'évaluation, varie entre 60% et 85.7%, avec une moyenne de 65.8% (voir appendice C). Les critères qui n'atteignaient pas un degré de concordance supérieur à 60% ont été mis de côté. Il est à noter aussi que, pour cause de maladie et de vacance, le nombre de répondants à ce questionnaire peut passer de trois à cinq personnes.

Inventaire multiphasique de la personnalité (MMPI)

Dans le but de recueillir des données psychologiques plus approfondies, il semblait opportun de choisir un test qui faisait ressortir les traits de personnalité les plus dominants du sujet.

Le test MMPI a été retenu pour sa fréquence élevée d'utilisation comme test psychologique dans les institutions carcérales (Gendreau, 1973b), pour son aide apportée dans la recherche sur les divers aspects de la délinquance comme, par exemple, l'adaptation institutionnelle et la réhabilitation

(Driscoll, 1952; Lauber et al., 1953; Edwards, 1963; Panton, 1973; Gearing II, 1979), le récidivisme (Dunham, 1954; Mandel et al., 1966; Black, 1967; Mack, 1969; Haven, 1970; Frank, 1971; Johnston et al., 1973; Christensen et al., 1974; Holland et al., 1975; Gearing II, 1979; Gendreau et al., 1979; Gendreau et al., 1980), la prédiction de la performance en libération conditionnelle (Panton, 1962b; Gough et al., 1965; Haven, 1970), la mise sur pied d'une typologie des prisonniers (Panton, 1962a; Edinger, 1979) et les effets psychologiques de l'incarcération (Adams, 1976; Bauer et al., 1976).

Ce test se compose de quatre échelles de validité (? , L, F, K), neuf échelles cliniques (hypocondrie, dépression, hystérie, psychopathie, masculinité-féminité, paranoïa, psychasthénie, schizophrénie, hypomanie) et une échelle mesurant le degré d'introversion-extroversion de l'ex-détenu. En tout, ce test comprend 566 questions. Il a été traduit et adapté par Chevrier en 1961.

Dans le but d'une meilleure compréhension de ces échelles, voici la signification de chacune d'elles¹:

¹Ces explications sont puisées dans le livre: Dahlstrom, W.G., Welsh, G.S. (1960). An MMPI handbook: a guide to clinical practice and research. Minneapolis: University of Minnesota Press.

. ? : Cette échelle inclut toutes les questions auxquelles le sujet n'a pas répondu, soit que l'énoncé ne s'appliquait pas à lui ou soit que pour toute autre raison, il lui était impossible de répondre.

. L : Il mesure l'honnêteté du sujet au moment du test.

. F : Il reflète la compréhension des items et le degré de coopération du sujet. Cette échelle regroupe aussi les thèmes suivants :

- a) les pensées étranges et les croyances
- b) l'apathie, le manque d'intérêt aux choses et le déni des liens sociaux
- c) les relations familiales et les expériences de l'enfance
- d) la religion, les attitudes envers la loi, l'impulsivité
- e) tout ce qui concerne le somatique.

. K : Il mesure l'attitude défensive ou au contraire, l'exhibition des troubles personnels. De plus, K est une échelle de correction pour améliorer la discrimination des échelles telles que l'hypocondrie, la psychopathie, la psychasthénie, la schizophrénie et l'hypomanie.

. Hs (hypocondrie): Elle met en évidence les personnes qui souffrent d'un intérêt anormal pour leurs fonctions corporelles.

. D (dépression): Dans ce contexte, la dépression est caractérisée par une vision pessimiste de la vie et du futur, par des sentiments de désespoir ou d'inutilité, par une lenteur de pensée et d'action et par des préoccupations au sujet de la mort et du suicide.

. Hy (hystérie): C'est une défense névrotique manifestée sous forme de conversion hystérique. Ceci signifie que le sujet a tendance à utiliser les symptômes physiques comme moyen de résoudre des conflits ou d'éviter de prendre ses responsabilités.

. Pd (psychopathie): Cette échelle mesure les caractéristiques psychopathiques de personne amoral et asociale. Les traits majeurs de ce type de personnalité sont: une répétition et un manque d'égard flagrant pour les règles sociales, une incapacité de profiter des expériences punitives, une absence de profondeur émotionnelle dans ses relations interpersonnelles et peu ou pas du tout d'anxiété et de culpabilité.

. Mf (masculinité-féminité): Il identifie les traits de personnalité reliés à des désordres d'inversion sexuelle.

. Pa (paranoïa): Ce concept fait référence à des croyances illusoires, à des idées de persécution, de grandeur, à de la

suspicion. Ce sont des mauvaises perceptions et interprétations du sujet, concernant sa situation de vie.

. Pt (psychasthénie): Cette échelle mesure le degré d'anxiété, l'existence de phobies, de ruminations obsessives et du comportement rituel compulsif.

. Sc (schizophrénie): Ce type de personnalité se caractérise par des pensées et un comportement étranges, des hallucinations, de la désorientation, de l'apathie, de l'isolement et un manque d'intérêt pour les objets.

. Ma (hypomanie): Cette échelle mesure l'instabilité émotionnelle, le degré d'activité physique et mentale, la facilité avec laquelle le sujet passe d'un état euphorique à un état dépressif.

. Si (introversion - extroversion): L'introversion est surtout caractérisée par un retrait des contacts sociaux, alors que l'extroversion se manifeste par un intérêt sincère pour les personnes et par la recherche de relations avec les gens.

Dans cette étude, aucun profil n'a été rejeté, même s'il présentait un score F élevé. Plusieurs recherches ont contesté ou ont mis en doute le principe qu'un score $F > 16$ présupposait l'invalidité du test. Selon ces chercheurs, un score F élevé indiquerait davantage un comportement agressif, un individu qui commet des actes antisociaux (Gynther, 1961; Gynther, 1962; Mc Kegney, 1965; Gendreau et al., 1973a).

Mc Kegney (1965) a découvert aussi que 21 items de l'échelle F reflétaient les attitudes, les sentiments et le pattern de comportement des délinquants. La mesure F semblait spécialement sensible à ce groupe. Il est donc permis de penser que l'exclusion des sujets présentant un score F élevé aurait conduit probablement à introduire un biais dans les résultats.

De plus, il semblait préférable, pour les fins de cette étude, de compiler les scores bruts de toutes les échelles et d'utiliser le K sans correction. Ce choix est justifié par le fait que le K corrigé diminue la capacité de discriminer la délinquance et qu'aucune généralisation ne sera effectuée avec d'autres échelles cliniques (Monachesi, 1953).

Compilation de données sur l'histoire personnelle et criminelle de l'ex-détenu

A. Histoire personnelle

D'après le relevé de littérature, certaines caractéristiques des résidents semblaient décisives et significatives par rapport au type de détenus qui pouvaient bénéficier au maximum des services des maisons de transition et réussir dans ces programmes. L'ajout de ces variables, que constitue l'histoire personnelle et criminelle, permettra donc d'approfondir la clientèle desservie et de dégager les critères rattachés à l'adaptation sociale au centre résidentiel de Trois-Rivières.

Les aspects envisagés sont: 1) l'âge des résidents; 2) le statut des parents; 3) la fréquence des contacts avec la famille; 4) le degré de scolarisation du sujet; 5) son dossier de travail; 6) sa plus longue période d'emploi.

Après compilation, il s'avère que 71.7% des parents des ex-détenus vivent encore ensemble, alors que 10.9% des parents sont séparés ou divorcés. La majorité des ex-détenus, soit 73.9%, ont des contacts très fréquents ou assez fréquents avec leur famille, à comparer à 10.9% des sujets dont les contacts familiaux sont inexistantes. En moyenne, les détenus ont 9.8 années de scolarité (écart-type = 1.6). Environ 91.3% des ex-détenus ont déjà été sur le marché du travail et en moyenne la plus longue période d'emploi est évaluée à 200.7 jours.

B. Histoire criminelle

Les points considérés dans l'histoire criminelle de l'ex-détenu sont: 1) l'âge à la première arrestation; 2) le nombre d'arrestations; 3) le nombre de fois reconnu coupable; 4) la sévérité des délits; 5) la durée totale d'incarcération au niveau adulte seulement; 6) l'existence d'expérience antérieure dans un centre résidentiel communautaire (C.R.C.); 7) la durée totale du séjour de ces expériences au C.R.C.; 8) l'orientation du projet de sortie; 9) la durée d'incarcération pour la peine actuelle; 10) le statut légal; 11) la durée du séjour au C.R.C. Radisson.

En moyenne, l'âge à la première arrestation se situe à 17.6 ans. Le nombre moyen d'arrestations est de 9.4 fois. Les ex-détenus ont été reconnus coupables environ 5.6 fois. Parmi les sujets, 60,9% ont commis des délits contre la propriété, comme par exemple, une introduction par effraction, un vol de véhicule à moteur, un vol simple et 21.7% contre la personne¹. La durée totale d'incarcération est en moyenne de 18.3 mois. Environ 32.6% des ex-détenus ont déjà, auparavant, séjourné dans un centre résidentiel communautaire et la durée moyenne de ces passages au centre est de 1.5 semaines. La grande majorité des ex-détenus, soit 91.3%, espèrent retourner sur le marché du travail après leur séjour au centre Radisson de Trois-Rivières.

Observation du comportement au centre (OCC)

Comme l'indique son appellation, cet instrument fait ressortir le comportement de l'ex-détenu pendant son séjour au centre. Initialement, cette mesure provient du questionnaire sur l'observation du comportement des jeunes en institution (Cusson, 1975). Ce questionnaire a été modifié et adapté au contexte du centre Radisson de Trois-Rivières. Il comporte désormais 41 énoncés et il intègre les six dimensions suivantes:

¹La classification de la sévérité des délits provient de: Statistiques de la police de la communauté urbaine de Montréal. Montréal, 1979, p. 68.

conformité, indépendance, initiative, intolérance à la frustration, manipulation et solidarité (voir, à l'appendice D, l'inventaire des questions comprises dans chaque catégorie et à l'appendice E, le questionnaire tel que fourni aux animateurs).

Pour mieux comprendre la portée de ces six dimensions de l'OCC, voici une brève description de chacune de ces échelles¹:

. Conformité: c'est se soumettre à l'autorité du responsable et respecter les règlements du centre.

. Indépendance: c'est être capable de penser, de décider et d'agir par soi-même sans trop être influencé par les autres.

. Initiative: c'est savoir organiser ses moments libres et planifier des projets personnels réels et durables.

. Intolérance à la frustration: c'est l'incapacité de garder le contrôle dans des situations stressantes et provocantes.

. Manipulation: c'est utiliser des moyens détournés pour justifier ses actes ou obtenir l'accomplissement de ses désirs.

¹Ces descriptions ont été puisées dans: Cusson, M. (1975). Observation du comportement des jeunes en institution. Rapport technique no 8, Montréal, pp. 52-63.

. Solidarité: c'est aider les autres, les respecter et aller au-devant d'eux par sympathie.

Ces six dimensions ont été choisies en conformité avec les critères d'homogénéité et de fidélité des échelles, réévaluées par Ménard, en 1981 (se référer à l'appendice F). Ce chercheur a utilisé la formule de Scott pour calculer les indices d'homogénéité et la formule de Kuder-Richardson pour déterminer les indices de fidélité. Parmi les six dimensions utilisées dans le cadre de cette recherche, les limites des indices d'homogénéité se situent entre .28 et .44 et celles de fidélité entre .73 et .82. De plus, en vue de vérifier la qualité de ce questionnaire adapté au contexte du centre, de nouvelles mesures de validité inter-item de chaque dimension et entre les échelles ont été calculées. Ce questionnaire répond parfaitement aux normes requises de validité (voir appendices G et H). Comme il a déjà été mentionné, le nombre de répondants à l'OCC peut varier de trois à cinq animateurs.

Dans le but de reconnaître les ex-détenus qui se sont bien adaptés socialement pendant leur séjour au centre, de ceux qui se sont moins bien adaptés, il a fallu séparer ce groupe de sujets, évalué à l'aide de cet instrument, en deux sous-groupes distincts. C'est par l'utilisation des cotes Z qui représentent le total des cotes assignées par l'animateur pour chacun des ex-détenus, à chaque item de l'échelle, que

fut rendue possible cette dichotomie (se référer à l'appendice I). Les cotes Z cumulées représentaient la performance d'adaptation de chacun des sujets. La tendance à la polarisation des sujets vers le bas ou vers le haut est apparue suffisamment forte pour justifier la bi-partition de l'échantillon en deux sous-groupes (égaux), la médiane servant de point de coupure: un premier sous-groupe de sujets nettement mieux adaptés au centre et un second constitué de sujets nettement moins adaptés.

Déroulement de l'expérience

Dans les dix jours suivant l'admission définitive du sujet, les animateurs¹ remplissent individuellement le questionnaire d'évaluation du début du séjour, en cochant l'une des échelles graduées qu'ils considèrent la plus appropriée dans ce cas. Ce procédé se répète pour chacun des sujets lors de leur arrivée au centre. Entre temps, l'animateur responsable de l'ex-détenu prépare celui-ci à la passation du MMPI, en l'informant du but de la recherche, de la nature du test, de sa durée et de l'importance de sa collaboration. Après consentement de l'ex-détenu, l'animateur fixe un rendez-vous avec l'examinatrice. La date de rencontre n'excède par les quinze

¹ Il est à noter que, pour cause de maladie et de vacances, le nombre de répondants peut varier de trois à cinq animateurs. Cette précision s'applique aussi au moment de la sortie de l'ex-détenu.

jours suivant l'admission de l'ex-détenu.

L'administration du MMPI par l'examinatrice se fait en privé et dans le bureau du directeur du centre. Une fois le contact bien établi, l'examinatrice remet au sujet le questionnaire, une feuille-réponse, un crayon au plomb et une efface. L'examinatrice lit à haute voix la consigne (Chevrier, 1961), tandis que l'ex-détenu suit sur la première page du test. Par la suite, le sujet lit lui-même, en silence, toutes les questions et il marque ses réponses en cochant la case appropriée sur la feuille prévue à cet effet. En moyenne, le test dure 90 minutes.

Au moment de la sortie de l'ex-détenu, les animateurs complètent le questionnaire de l'observation du comportement au centre. Les répondants cochent oui ou non aux 41 énoncés compris dans ce questionnaire.

Les données de l'histoire personnelle et criminelle du sujet sont recueillies à même son dossier d'admission au centre.

Chapitre III

Analyse et interprétation des résultats

Cette analyse des résultats vise à vérifier s'il existe une différence entre les ex-détenus moins bien adaptés et mieux adaptés socialement pendant leur séjour au centre, au niveau des critères expérientiels, des échelles du MMPI et des données sur l'histoire personnelle et criminelle.

Ce chapitre se composera de cinq sections. La première section décrira les méthodes d'analyse utilisées; la deuxième portera sur les relations entre l'observation du comportement au centre (OCC) et les critères d'évaluation du début du séjour; la troisième analysera les résultats obtenus à l'OCC versus ceux du MMPI; la quatrième examinera les liens entre l'OCC et les données sur l'histoire personnelle et criminelle; finalement, dans la cinquième section, seront discutées les trois dernières analyses mentionnées précédemment.

Méthodes d'analyse

Vu le nombre restreint de sujets (n=46), le test de Student a été retenu pour examiner s'il existait une différence entre les deux sous-groupes d'ex-détenus au niveau des critères d'évaluation du début du séjour, des échelles du MMPI et des données sur l'histoire personnelle et criminelle. Cependant, sept variables des données sur l'histoire personnelle

et criminelle ont été analysées à l'aide du chi-carré en raison de la nature même de ces variables.

Compte tenu du nombre de sujets inférieur à 50 et du nombre de variables, le seuil de probabilité a été fixé à $p \leq .01$. Ainsi, les variables obtenant un $p \leq .01$ seront considérées comme vraiment significatives, alors que celles qui se situeront entre $.01 < p \leq .05$ présenteront seulement une tendance d'autant plus forte qu'elles se rapprocheront du seuil de probabilité.

Observation du comportement au centre (OCC)
versus critères d'évaluation du début du séjour

Selon l'analyse des résultats présentés au tableau 1, au moins trois critères d'évaluation du début du séjour ont atteint un niveau de signification égal ou inférieur à $p \leq .01$. Ces trois critères permettraient donc, dès l'admission au centre de l'ex-détenu, de prédire sa capacité d'adaptation sociale au cours de son séjour.

Tableau 1

Test (t) de différences des moyennes des résidents moins bien adaptés (OCC 1) et mieux adaptés (OCC 2) à l'évaluation du début du séjour (N=46)

Critères	N	Moyenne	Ecart-type	T	P
Projet de sortie réaliste et structuré	OCC 1 : 23	7.696	9.532	-3.51	.001***
	OCC 2 : 23	17.696	9.772		
Respect du code de vie	OCC 1 : 23	17.435	6.359	-3.10	.003**
	OCC 2 : 23	24.174	8.255		
Initiative dans l'emploi du temps	OCC 1 : 23	11.609	7.981	-3.75	.001***
	OCC 2 : 23	20.652	8.381		
Transparence dans les démarches	OCC 1 : 23	11.478	7.261	-2.24	.03*
	OCC 1 : 23	16.391	7.596		
Désir d'intégration au centre	OCC 1 : 23	10.13	10.105	-0.25	.804
	OCC 2 : 23	10.913	11.082		
Acceptation rapide du code de vie	OCC 1 : 23	13.348	7.866	-2.67	.011*
	OCC 2 : 23	19.391	7.47		
Considère sa venue à Radisson comme une chance	OCC 1 : 23	13.652	7.259	-2.19	.034*
	OCC 2 : 23	18.261	6.988		
Motivé à changer son style de vie	OCC 1 : 23	10.	9.395	-1.86	.069
	OCC 1 : 23	15.13	9.285		

*** correspond à $p \leq .001$

** correspond à $p \leq .01$

* correspond à $p \leq .05$

Tableau 1

Test (t) de différences des moyennes des résidents moins bien adaptés (OCC 1) et mieux adaptés (OCC 2) à l'évaluation du début du séjour (N=46)
(suite)

Critères	N	Moyenne	Ecart-type	T	P
Qualification professionnelle ou scolaire	OCC 1 : 23	2.087	8.235	-1.31	.196
	OCC 2 : 23	6.044	11.861		
Ressources sociales et/ou familiales	OCC 1 : 23	11.652	10.878	-1.04	.306
	OCC 2 : 23	15.261	12.697		
Réaction face à la frustration	OCC 1 : 23	8.348	9.093	-2.20	.033*
	OCC 2 : 23	13.783	7.627		
Relation de confiance avec les animateurs	OCC 1 : 23	11.044	9.163	-2.41	.02*
	OCC 2 : 23	16.826	6.926		
Cohérence en entrevue	OCC 1 : 23	13.739	7.072	-2.11	.04*
	OCC 2 : 23	17.696	5.539		
Bonne qualité de présence en entrevue	OCC 1 : 23	13.826	6.286	-2.67	.011*
	OCC 2 : 23	18.565	5.743		
Capacité d'attendre la décision finale	OCC 1 : 23	12.348	7.584	-1.94	.059
	OCC 2 : 23	16.87	8.198		

* correspond à $p \leq .05$

Tableau 1

Test (t) de différences des moyennes des résidents moins bien adaptés (OCC 1) et mieux adaptés (OCC 2) à l'évaluation du début du séjour (N=46)
(suite)

Critères	N	Moyenne	Ecart-type	T	P
Distances vis-à-vis des valeurs concrètes	OCC 1 : 23	9.	9.886	-1.04	.302
	OCC 2 : 23	11.87	8.725		
Compréhension du passé délinquant	OCC 1 : 23	9.435	7.867	-0.74	.463
	OCC 2 : 23	11.478	10.659		
Eviter la prison désormais	OCC 1 : 23	16.391	6.272	-1.89	.066
	OCC 2 : 23	19.696	5.579		
Envisage une vie de travail	OCC 1 : 23	11.739	4.75	-1.36	.181
	OCC 2 : 23	14.391	8.027		
Vision réaliste de la vie sociale	OCC 1 : 23	10.348	5.581	-1.02	.313
	OCC 2 : 23	12.478	8.306		
Valorisation de la liberté	OCC 1 : 23	19.652	5.245	-2.15	.037*
	OCC 2 : 23	23.609	7.114		
Gravité des délits ¹	-	-	-	-	-
Intensité de la délinquance antérieure ²	-	-	-	-	-

¹Ce critère a été éliminé en raison du degré de concordance des répondants insuffisamment élevé.

²Critère éliminé pour la même raison que celle mentionnée ci-haut.

* correspond à $p \leq .05$

Résultats significatifs à $p \leq .001$

Il existe deux différences significatives à $p < .001$ entre les ex-détenus mieux adaptés socialement pendant leur séjour en centre et les ex-détenus qui se sont moins bien adaptés. Les deux critères en cause sont: projet de sortie réaliste et structuré et initiative dans l'emploi du temps. Ces différences remarquées tendent à indiquer que les ex-détenus mieux adaptés envisagent leur projet de sortie d'une manière plus réaliste et structuré et qu'ils font preuve davantage d'un bon sens de l'initiative que les ex-détenus moins bien adaptés.

Résultats significatifs à $p \leq .01$

Seulement une variable à un niveau de probabilité s'établissant à $p < .01$ et il s'agit du critère sur le respect du code de vie ($p = .003$). Ceci signifie que les ex-détenus mieux adaptés ont tendance, dès le départ, à respecter davantage l'horaire et les règlements du centre.

Résultats à $p \leq .05$

De plus, huit critères d'évaluation du début du séjour ont réussi à atteindre un niveau de probabilité se situant entre $.01 < p \leq .05$. Encore une fois, les ex-détenus mieux adaptés ont tendance à montrer une plus grande transparence dans leurs démarches, à accepter plus rapidement le code de vie du

centre, à considérer leur venue au centre Radisson comme une chance, à valoriser davantage la liberté, à manifester une réaction plus saine à la frustration, à entretenir de bonnes relations de confiance avec les animateurs et à démontrer une meilleure cohérence et qualité de présence en entrevue, que les ex-détenus moins bien adaptés socialement au centre.

Résultats non significatifs

Par contre, le test "t" n'a révélé aucune différence marquée ou tendance (à une différence) entre les deux sous-groupes d'ex-détenus pour dix critères d'évaluation du début du séjour. Ainsi, les caractéristiques telles que: le désir de s'intégrer au centre, de changer son style de vie, la capacité de se distancer des valeurs concrètes, de comprendre son passé délinquant, d'éviter la prison, d'envisager une vie de travail, de percevoir d'une manière plus réaliste la vie sociale, le fait de posséder des qualifications professionnelles ou scolaires, de jouir de bonnes relations sociales et/ou familiales et d'être capable d'attendre patiemment la décision finale au moment de la sélection, ne permettent pas de prédire dès l'admission de l'ex-détenu, sa capacité d'adaptation sociale au centre.

Observation du comportement au centre
versus échelles du MMPI

Comme l'indique le tableau 2, seulement deux échelles du MMPI présentent des différences qui peuvent se rapprocher du seuil de signification statistique. Il s'agit de l'échelle psychopathie ($p = .048$) et psychasthénie ($p = .037$) davantage marquées chez les ex-détenus moins bien adaptés.

D'après cette analyse, les caractéristiques psychopathiques telles qu'une incapacité de profiter des expériences punitives, une absence de profondeur émotionnelle dans les relations interpersonnelles, peu ou pas du tout d'anxiété et de culpabilité, un manque d'égards flagrant et répétitif pour les règles sociales, ainsi que les traits psychasthéniques comme l'existence de phobies, de ruminations obsessionnelles et de comportement rituel compulsif, auraient tendance à être plus manifestes chez les ex-détenus moins bien adaptés. Cependant, la relation entre l'OCC et les échelles du MMPI n'a pas une force suffisante pour franchir le seuil de signification établi au préalable ($p \leq .01$). Peut-être en aurait-il été autrement si nous avions pu compter sur un nombre plus élevé de sujets.

Tableau 2

Test (t) de différences des moyennes des résidents moins bien adaptés (OCC 1) et mieux adaptés (OCC 2) au MMPI (N=40)

Echelles	N	Moyenne	Ecart-type	T	P
?	OCC 1 : 21	2.81	5.105	-0.7	.487
	OCC 2 : 19	4.158	6.97		
L	OCC 1 : 21	5.143	2.971	-1.64	.11
	OCC 2 : 19	6.737	3.194		
F	OCC 1 : 21	16.	8.367	1.79	.082
	OCC 2 : 19	11.421	7.77		
K	OCC 1 : 21	11.238	5.059	-1.93	.061
	OCC 1 : 19	14.526	5.7		
Hs (Hypocondrie)	OCC 1 : 21	9.	4.637	0.92	.365
	OCC 2 : 19	7.734	4.012		
D (Dépression)	OCC 1 : 21	21.571	3.366	0.36	.722
	OCC 2 : 19	21.053	5.421		
Hy (Hystérie)	OCC 1 : 21	21.048	5.417	0.23	.821
	OCC 2 : 19	20.684	4.583		
Pd (Psychopathie)	OCC 1 : 21	24.714	4.595	2.04	.048*
	OCC 2 : 19	21.526	5.285		

* correspond à $p \leq .05$

Tableau 2

Test (t) de différences des moyennes des résidents moins bien adaptés (OCC 1) et mieux adaptés (OCC 2) au MMPI (N=40)
(suite)

Echelle	N	Moyenne	Ecart- type	T	P
Mf (Masculinité-féminité)	OCC 1 : 21	24.714	3.552	-0.55	.585
	OCC 2 : 19	25.421	4.538		
Pa (Paranoïa)	OCC 1 : 21	14.048	5.239	1.29	.206
	OCC 2 : 19	12.211	3.537		
Pt (Psychasthénie)	OCC 1 : 21	20.	8.538	2.16	.037*
	OCC 2 : 19	13.895	9.351		
Sc (Schizophrénie)	OCC 1 : 21	24.857	12.212	1.65	.106
	OCC 2 : 19	18.263	12.999		
Ma (Hypomanie)	OCC 1 : 21	23.191	5.134	1.14	.26
	OCC 2 : 19	21.316	5.229		
Si (Introversion- extroversion)	OCC 1 : 21	30.429	6.874	1.05	.301
	OCC 2 : 19	28.053	7.457		

* correspond à $p \leq .05$

Observation du comportement au centre versus
données sur l'histoire personnelle

Des six variables sur l'histoire personnelle, seul le degré de scolarité ($p = .049$) révèle une tendance à une différence entre les ex-détenus mieux adaptés et moins bien adaptés (se référer au tableau 3 pour l'analyse avec le test "t" et au tableau 4 pour l'analyse à l'aide du chi-carré).

Ainsi, les ex-détenus mieux adaptés ont un niveau de scolarité un peu plus élevé que les autres résidents, cependant, ce résultat doit être affirmé sous réserve, car le niveau de probabilité est sous le seuil de signification exigé et la différence de degré de scolarité est inférieur à un an.

Les autres variables telles que l'âge, la plus longue période d'emploi, le statut des parents, la fréquence de contacts avec la famille et le dossier de travail ne permettent pas de prédire l'adaptation sociale des ex-détenus dès l'admission du sujet au centre avec cet échantillon.

Observation du comportement au centre versus
données sur l'histoire criminelle

D'après le tableau 5, il existerait une différence significative entre les deux sous-groupes d'ex-détenus au niveau des données de l'histoire criminelle et de deux critères se rapprochant du seuil de probabilité considéré comme significatif.

Tableau 3

Test (t) de différences des moyennes des résidents moins bien adaptés (OCC 1) et mieux adaptés (OCC 2) aux données sur l'histoire personnelle (N=46)

Variabiles	N	Moyenne	Ecart-type	T	P
Age	OCC 1 : 23	24.228	4.375	-1.12	.269
	OCC 2 : 23	25.963	5.999		
Scolarité	OCC 1 : 23	9.304	1.521	-2.03	.049*
	OCC 2 : 23	10.217	1.536		
Plus longue période d'emploi (nombre de semaines)	OCC 1 : 23	121.261	225.826	-1.53	.134
	OCC 2 : 23	280.087	442.018		

* correspond à $p \leq .05$

Tableau 4

Comparaison entre les résidents moins bien adaptés
et mieux adaptés au niveau des données
sur l'histoire personnelle (N=46)

Variabiles	Catégories	χ^2	P
Statut des parents	Ensemble versus séparés, divorcés ou décédés	.965	.33
Fréquence des contacts avec la famille	Très fréquents versus assez fréquents versus peu fréquents ou nuls	5.846	.055
Dossier de travail	Non versus oui	1.095	.295

Tableau 5

Test (t) de différences des moyennes des résidents moins bien adaptés (OCC 1) et mieux adaptés (OCC 2) aux données sur l'histoire criminelle (N=46)

Variables	N	Moyenne	Ecart-type	T	P
Age à la première arrestation	OCC 1 : 23 OCC 2 : 23	15.609 19.652	3.115 5.096	-3.25	.003**
Nombre d'arrestations	OCC 1 : 23 OCC 2 : 23	12.174 6.565	11.428 10.206	1.76	.086
Nombre de fois reconnu coupable	OCC 1 : 23 OCC 2 : 23	7.739 3.565	6.797 2.873	2.71	.011*
Nombre total de mois d'incarcération (au niveau adulte seulement)	OCC 1 : 23 OCC 2 : 23	20.913 15.739	20.206 20.968	0.85	.399
Nombre de mois d'incarcération (peine actuelle seulement)	OCC 1 : 23 OCC 2 : 23	7.913 3.783	6.815 4.852	2.37	.022*
Durée totale du séjour dans un autre C.R.C. (nombre de semaines)	OCC 1 : 23 OCC 2 : 23	2.304 0.609	3.771 1.559	1.99	.056
Durée du séjour au C.R.C. Radisson (nombre de mois)	OCC 1 : 23 OCC 2 : 23	3.478 3.174	1.904 1.899	0.54	.59

** correspond à $p \leq .01$

* correspond à $p \leq .05$

Résultats significatifs à $p \leq .01$

Selon l'analyse du test "t", l'âge à la première arrestation est une variable déterminante dans la prédiction de l'adaptation sociale d'un ex-détenu au centre ($p = .003$). Les résultats indiquent que la plupart des ex-détenus mieux adaptés avaient déjà atteint leur majorité lors de leur première arrestation, ce qui n'était pas le cas pour les ex-détenus moins bien adaptés. La différence d'âge entre ces deux sous-groupes est d'au moins quatre ans.

Résultats à $p \leq .05$

D'après cette même analyse statistique, les ex-détenus moins bien adaptés ont été reconnus coupables deux fois plus souvent que les ex-détenus mieux adaptés ($p = .011$) et ils purgent davantage de mois d'incarcération pour la peine actuelle (au moins 4.13 mois de plus) que les autres résidents ($p = .022$).

Parmi toutes les données de l'histoire criminelle analysées à l'aide du X^2 (se référer au tableau 6), une variable ($p = .028$) a atteint un niveau de $p \leq .05$. Il en ressort qu'une forte proportion des ex-détenus mieux adaptés (82.6%) n'ont pas connu d'expérience dans un centre résidentiel communautaire avant d'être admis au centre Radisson. Cependant, vu le nombre restreint de sujets, cette tendance associative doit être prise avec réserve.

Tableau 6

Comparaison entre les résidents moins bien adaptés
et mieux adaptés au niveau des données sur
l'histoire criminelle (N=46)

Variabiles	Catégories	χ^2	P
Statut légal	Fédéral versus provincial	2.4	.301
Sévérité des délits	Crime contre la propriété versus crime contre la personne ou autre	3.29	.074
Expérience antérieure en C.R.C.	Non versus oui	4.847	.028*
Orientation du projet de sortie	Scolaire versus travail versus scolaire et travail	.000	1.0

* correspond à $p \leq .05$

Résultats non-significatifs

Ainsi, d'après les tableaux 5 et 6, les variables de l'histoire criminelle telles que le nombre d'arrestations, le nombre total de mois d'incarcération, la durée du séjour à Radisson, la durée totale des séjours antérieurs dans un centre résidentiel communautaire, le statut légal, la sévérité des délits et l'orientation du projet de sortie, ne constituent pas des données assez significatives et fiables pour prédire dès l'admission d'un ex-détenu au centre son adaptation sociale pendant son séjour.

Interprétation des résultats

Cette section visera à dégager les caractéristiques prédictives de l'adaptation sociale au centre et à effectuer des comparaisons avec les résultats de d'autres recherches réalisées antérieurement sur ce sujet.

Caractéristiques prédictives de l'adaptation sociale au centre

Il faut se rappeler que les hypothèses émises auparavant dans le contexte théorique stipulaient qu'il y aurait une différence entre les ex-détenus adaptés socialement au centre et ceux qui ne le seront pas: 1) au niveau des critères expérientiels; 2) au niveau des données psychologiques du MMPI;

3) au niveau de l'histoire personnelle; 4) au niveau de l'histoire criminelle.

De l'ensemble de ces hypothèses, la première et la quatrième sont celles qui sont davantage confirmées. Cette assertion repose sur le fait qu'au moins trois critères d'évaluation du début du séjour et une caractéristique des données de l'histoire criminelle ont atteint le seuil de probabilité exigé. De plus, huit critères expérimentiels et trois données de l'histoire criminelle sont le lieu de tendances marquées bien que non significatives, alors qu'il existe seulement deux échelles du MMPI et une donnée de l'histoire personnelle qui ont obtenu un $p \leq .05$.

Ainsi, l'ex-détenu qui planifiait un projet de sortie réaliste et structuré, qui faisait preuve d'un bon sens de l'initiative dans son emploi du temps, qui respectait l'horaire et les règlements du centre et qui avait été arrêté pour la première fois à l'âge adulte, présentait une meilleure adaptation sociale au cours de son séjour au centre.

De plus, l'ex-détenu qui démontrait une transparence dans ses démarches, qui acceptait rapidement le code de vie, qui considérait sa venue au centre Radisson comme une chance, qui valorisait la liberté, qui réagissait sainement à la frustration, qui entretenait de bonnes relations de confiance avec

les animateurs et qui démontrait une bonne cohérence et qualité de présence en entrevue, avait tendance à bien s'adapter socialement au centre.

Le niveau scolaire et l'absence d'expérience antérieure dans un centre résidentiel communautaire avaient tendance à s'associer à une adaptation sociale réussie (au centre); cependant, ces deux critères doivent être pris avec réserve, vu le nombre restreint de sujets.

Par contre, dans cette recherche, les critères tels qu'une manifestation prononcée de traits psychopathiques (incapacité de profiter des expériences punitives, une absence de profondeur émotionnelle dans ses relations interpersonnelles, peu ou pas du tout d'anxiété et de culpabilité, manque d'égards flagrant et répétitif pour les règles sociales) et de traits psychasthéniques (existence de phobies, de ruminations obsessionnelles, de comportement rituel compulsif), le nombre de fois reconnu coupable et le nombre de mois d'incarcération pour la peine actuelle figurent au nombre des variables tendant à s'associer à une moins bonne adaptation au centre.

Similitudes et divergences de résultats

Les plus grandes similitudes entre les résultats de cette recherche et ceux des auteurs évoqués auparavant se retrouvent au niveau du degré de scolarité et de la durée

d'incarcération suite au dernier délit. Seiter (1975), Moran et al. (1977) et Beckman (1979: voir Moczydlowski, 1980) avaient découvert que la scolarité jouait un rôle dans le succès ou l'échec du programme pendant le séjour. Même si le degré d'associativité n'est pas suffisamment élevé pour être significatif, les résultats de cette présente étude tendent aussi à confirmer la capacité de ce critère à prédire l'adaptation sociale au centre. Selon ces résultats, les ex-détenus mieux adaptés ont tendance à être un peu plus scolarisés que les ex-détenus moins bien adaptés.

Seiter (1975) avait décelé aussi que la durée d'incarcération pour la dernière sentence était liée au succès de l'ajustement relatif. L'analyse de la présente étude se rapproche de la conclusion de Seiter, même si les résultats n'obtiennent pas le seuil de probabilité établi comme significatif. Les ex-détenus mieux adaptés socialement au centre ont une durée d'incarcération pour la peine actuelle moins longue que les autres résidents.

En ce qui a trait aux critères non prédicteurs de l'adaptation sociale, les résultats de cette étude se rapprochent davantage des conclusions fournies par Mc Ivor, Horner et Boittiaux (1979). Selon ces auteurs, l'âge, la nature des délits et le rapport d'incarcérations antérieures ne constituent pas des caractéristiques discriminantes de l'échec ou du

succès du séjour. Ces trois critères ne se sont pas avérés plus déterminants dans notre recherche.

Il est à remarquer de l'ensemble de ces études, qu'il existe des différences importantes entre les critères significatifs des recherches américaines et canadiennes. Dans la majorité des recherches américaines, les caractéristiques telles que le dossier d'emploi (Seiter, 1975), Moran et al. (1977), Moczydlowski (1980)), le statut criminel (Seiter (1975), Moran et al. (1977), Beckman (1979: voir Moczydlowski, 1980)), l'âge et le rapport des délits comprenant la nature des charges, la sévérité des délits et les arrestations antérieures (Seiter, (1975) Moran et al. (1977) Moczydlowski (1980) constituent les critères les plus souvent déterminants du succès ou de l'échec du séjour, alors que pour l'étude canadienne de Mc Ivor, Horner et Boittiaux (1979), les facteurs tels que le rapport d'évasion, l'instabilité au travail, la dépendance aux drogues ou à l'alcool et le statut marital sont plus discriminants. Dans la présente étude, les critères qui portent sur les aspects motivationnels et relationnels de l'ex-détenu au début de son séjour, le degré de scolarité, l'âge à la première arrestation, le nombre de fois qu'il a été reconnu coupable, le nombre de mois d'incarcération pour la peine actuelle et l'inexistence d'expérience dans un centre résidentiel communautaire offrent davantage de possibilités de prédire dès l'admission de l'ex-

détenu au centre, sa capacité d'adaptation sociale. L'unanimité des caractéristiques déterminantes et prédictives n'est donc pas faite.

Conclusion

La présente recherche s'est fixé comme objectif de vérifier s'il est possible de dégager des données disponibles lors de l'admission des ex-détenus au centre Radisson des critères capables de distinguer les sujets qui pourront s'adapter socialement au centre de ceux qui ne le pourront pas.

Les résultats démontrent que, parmi toutes les caractéristiques examinées, les plus significatives se retrouvent au niveau des données expérientielles et de l'histoire criminelle. Ainsi, les critères tels que le réalisme et la structuration du projet de sortie, l'initiative dans l'emploi du temps, le respect du code de vie et l'âge de la première arrestation, sont des prédicteurs de l'adaptation sociale de l'ex-détenu, pendant son séjour au centre. De plus, il existe d'autres données qui, si elles n'ont pas avec l'issue de l'adaptation au centre une capacité associative suffisamment forte pour être significative, n'en révèlent pas moins une tendance à différencier les ex-détenus mieux adaptés des moins bien adaptés. Il s'agit des huit critères expérientiels suivants: la transparence dans les démarches, l'acceptation plus rapide du code de vie, la vision de sa venue à Radisson comme une chance, la valorisation de la liberté, la réaction saine à la frustration, la capacité d'entretenir de bonnes

relations de confiance avec les animateurs, l'existence d'une bonne cohérence et d'une qualité de présence en entrevue de sélection, de l'échelle psychopathique et psychasthénique, du degré de scolarité, du nombre de fois reconnu coupable, du nombre de mois d'incarcération pour la peine actuelle et de l'inexistence d'expérience antérieure dans un centre résidentiel communautaire. Il est permis de penser que plusieurs de ces critères verraient leur capacité de prédiction confirmée dans une étude portant sur un échantillon plus large.

Quoi qu'il en soit, la présente recherche n'a tenté de dégager que des prédicteurs d'adaptation sociale (au centre) à court terme. Il importe de vérifier si les indices qui semblent utiles sous ce titre voient leur rôle confirmé quant à une adaptation sociale à plus long terme (c'est-à-dire un an ou deux après le passage au C.R.C.). C'est ce à quoi devraient être consacrés les travaux ultérieurs de la recherche amorcée ici.

Appendice A

Structuration des critères expérimentaux

Aspects motivationnels:

- . Projet de sortie réaliste et structuré
- . Respect du code de vie
- . Initiative dans l'emploi du temps
- . Désir d'intégration au centre
- . Acceptation rapide du code de vie
- . Considère sa venue à Radisson comme une chance
- . Motivé à changer son style de vie
- . Distances vis-à-vis des valeurs concrètes
- . Eviter la prison désormais
- . Envisage une vie de travail
- . Valorisation de la liberté

Aspects relationnels:

- . Transparence dans les démarches
- . Ressources sociales et/ou familiales
- . Réaction face à la frustration
- . Relation de confiance avec les animateurs
- . Cohérence en entrevue
- . Bonne qualité de présence en entrevue
- . Patience devant la décision d'acceptation

Degré de réalisme:

- . Réalisme et compréhension de son passé délinquant
- . Vision réaliste de la vie sociale

Intensité de la délinquance:

- . Gravité des délits
- . Intensité de la délinquance

Qualification professionnelle ou scolaire:

- . Qualification professionnelle ou scolaire.

Appendice B

Instrument d'évaluation du début du séjour

Instructions destinées aux animateurs

Répondez à ce questionnaire dans les dix jours suivant l'arrivée du sujet au centre. Ne remplissez qu'une seule case et répondez à toutes les questions. N'oubliez pas de signer la formule dûment remplie.

Sujet évalué: _____

Admis au centre le: _____

Signature de l'animateur: _____

Date: _____

Liste des questions

1. Le projet de sortie du sujet est structuré et réaliste

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	ou caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

2. Il respecte le code de vie (horaire et règlements)

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	ou caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

3. Dans son emploi du temps, il faut preuve d'un bon sens de l'initiative, trahissant ainsi sa motivation pour le séjour

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	ou caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

4. Il est transparent au niveau de ses démarches. Il met l'animateur au courant de ce qu'il fait, où il va, etc.

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	ou caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

5. Il est désireux de s'intégrer à la vie du centre; il ne cherche pas à se tenir à part

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	ou caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

6. Il accepte le code de vie, ne cherche pas à manipuler (i.e. en demandant une permission la première journée)

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	ou caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

7. Il considère sa venue à Radisson comme une chance pour lui et non pas comme un processus "normal" après l'expérience carcérale (où il continuerait à faire son temps)

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

8. Il est motivé à changer son style de vie

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

9. Il est capable de prendre ses distances vis-à-vis de va-
valeurs de vie concrètes et matérielles

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

10. Il a une façon de comprendre son passé délinquant qui mani-
feste un bon degré d'articulation, d'intégration et de
réalisme

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

11. Sa réaction au monde et à la vie de la prison manifeste que c'est une expérience qu'il veut à tout prix éviter désormais

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---------------------------------------	---	--	------------------------------

12. Il accepte de mettre de côté le mode de vie délinquant (où l'argent est gagné sans effort) au profit d'une vie de travail laborieuse et moins rémunératrice

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---------------------------------------	---	--	------------------------------

13. Il a une vision réaliste de la vie sociale (il n'est pas celui qui dit: "Je ne veux pas travailler pour le salaire minimum")

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---------------------------------------	---	--	------------------------------

14. La liberté est une chose qui valorise énormément

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---------------------------------------	---	--	------------------------------

15. Ses délits sont plutôt de l'ordre et de la gravité de l'homicide involontaire ou du vol par effraction que de la fraude ou de la vente et/ou de la consommation de drogue

()	()	()	()	()	()
très caracté- ristique	assez caracté- ristique	plus ou moins caracté- ristique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout caracté- ristique	manque d'infor- mation

16. La délinquance antérieure du sujet est de moyenne intensité

()	()	()	()	()	()
très caracté- ristique	assez caracté- ristique	plus ou moins caracté- ristique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout caracté- ristique	manque d'infor- mation

17. La qualification professionnelle ou scolaire du sujet est relativement bonne

()	()	()	()	()	()
très caracté- ristique	assez caracté- ristique	plus ou moins caracté- ristique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout caracté- ristique	manque d'infor- mation

18. Il jouit de bonnes ressources sociales et/ou familiales (rapports intense et affectueux avec parents, amie, épouse, etc.)

()	()	()	()	()	()
très caracté- ristique	assez caracté- ristique	plus ou moins caracté- ristique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout caracté- ristique	manque d'infor- mation

19. Que ce soit dans la vie au centre ou suite à des événements survenant à l'extérieur (v.g. dans sa famille), le sujet manifeste qu'il est capable de subir la frustration (et les mauvaises nouvelles) ou la critique

() () () () () ()

très ca-	assez	plus ou	caracté-	pas du	manque
ractéris-	caracté-	moins ca-	ristique	tout ca-	d'infor-
tique	ristique	ractéris-	plutôt	ractéris-	mation
		tique	absente	tique	

20. Il est capable d'établir une relation de confiance avec un ou plusieurs animateurs. Il est spontané et ouvert

() () () () () ()

très ca-	assez	plus ou	caracté-	pas du	manque
ractéris-	caracté-	moins ca-	ristique	tout ca-	d'infor-
tique	ristique	ractéris-	plutôt	ractéris-	mation
		tique	absente	tique	

21. En entrevue, le sujet est cohérent d'un animateur à l'autre; il est franc et ne cherche pas les faux-fuyants

() () () () () ()

très ca-	assez	plus ou	caracté-	pas du	manque
ractéris-	caracté-	moins ca-	ristique	tout ca-	d'infor-
tique	ristique	ractéris-	plutôt	ractéris-	mation
		tique	absente	tique	

22. En entrevue, il manifeste une bonne qualité de présence. Il est intéressé par ce que dit l'animateur

() () () () () ()

très ca-	assez	plus ou	caracté-	pas du	manque
ractéris-	caracté-	moins ca-	ristique	tout ca-	d'infor-
tique	ristique	ractéris-	plutôt	ractéris-	mation
		tique	absente	tique	

23. Face à la décision d'acceptation au centre, le sujet s'est montré capable d'attendre; il n'a pas harcelé l'animateur sur ce point

() () () () () ()

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

Appendice C

Résultats sur le degré de concordance des
animateurs aux critères expérimentiels

Tableau 7

Degré de concordance des animateurs aux critères
d'évaluation du début du séjour

Enoncés	% de concordance	Enoncés	% de concordance
1	72.8	13	71.1
2	80.7	14	80.2
3	77.2	15	61.7
4	68.7	16	53
5	70.7	17	65.2
6	75.2	18	68
7	73.9	19	68.7
8	71.1	20	71.7
9	69.6	21	80.7
10	69.6	22	79.4
11	78.5	23	78.5
12	72.2		

Appendice D

Enoncés des six dimensions de l'observation
du comportement au centre

Liste des item¹

1. Conformité (6 item)

- . Il résiste tant qu'il peut quand les animateurs l'obligent à faire quelque chose.
- . Il se soumet facilement à la personne ayant l'autorité.
- . Il se conforme aisément au règlement.
- . Il accepte de remplir pour le centre une tâche qui n'est pas obligatoire.
- . Il accepte et tient compte des suggestions des animateurs.
- . Il accepte les restrictions sans trop de difficultés.

2. Indépendance (7 item)

- . Il change facilement d'opinion sous l'influence d'autres gars.
- . Il a besoin de l'approbation des gars du groupe.
- . Sa conduite dépend de celle des gars du groupe.
- . Il se laisse influencer facilement par les gars.
- . En situation de conflit, il prend position personnellement sans attendre l'expression de la majorité.

¹Pour de plus amples renseignements, se référer à : Cusson, M. (1975). Observation du comportement des jeunes en institution. Rapport technique no 8, Montréal, pp. 52-63

- . Il dit son opinion aux co-résidents, même si celle-ci risque de leur déplaire.
- . Il décide ce qu'il a à faire sans demander l'opinion de copains.

3. Initiative (6 item)

- . Il perd son temps pendant les temps libres parce qu'il ne sait que faire.
- . Il exprime des idées personnelles dans les discussions.
- . Il a un ou plusieurs centres d'intérêt qui l'occupent pendant ses loisirs.
- . Il organise des temps libres à poursuivre des projets qu'il s'est fixés lui-même.
- . Il prend des initiatives.
- . Il sait s'occuper de lui-même pendant les fins de semaine.

4. Intolérance à la frustration (6 item)

- . Il perd le contrôle de lui-même à la moindre contrariété.
- . Il accepte d'être critiqué ou contredit par des co-résidents sans se fâcher.
- . Il se fâche immédiatement quand on l'agace.
- . Il réagit vivement quand on interrompt une activité qui l'intéresse.
- . La critique l'empêche de fonctionner.

- . Quand il fait quelque chose, il lui faut des résultats immédiats.

5. Manipulation (5 item)

- . Quand il est puni, il joue à l'innocent, à la victime.
- . Il flatte les animateurs en vue d'avoir leurs faveurs.
- . En cas d'échec, il se dit malchanceux.
- . Quand on lui reproche de manquer au règlement, il répond que tout le monde le fait.
- . Il est prêt à promettre n'importe quoi, s'il y voit son profit.

6. Solidarité (11 item)

- . Il se moque des échecs et des erreurs des autres.
- . Il donne un coup de main aux nouveaux ou à ceux qui en ont besoin.
- . Il lui arrive d'offrir son aide spontanément à d'autres résidents.
- . Il fait montre d'indifférence aux droits et aux sentiments des co-résidents.
- . Il est porté à aller au-devant des nouveaux.
- . Il rend service aux co-résidents sans poser de conditions.
- . En cas d'offense faite à autrui, il manifeste du repentir.

- . Quand il est en chicane avec un résident, il fait les premiers pas pour revenir en bons termes avec lui.
- . Il manifeste de la sympathie aux co-résidents qui sont mal pris.
- . Il est intéressé à la vie de groupe.
- . Il classe les co-résidents une fois pour toutes et rien ne le fait changer d'avis.

Appendice E

Questionnaire sur l'observation du
comportement au centre

Instructions destinées aux animateurs

Répondez à ce questionnaire après le départ du sujet du centre. Ne remplissez qu'une seule case et répondez à toutes les questions. N'oubliez pas de signer la formule.

Sujet évalué: _____

Signature de l'animateur: _____

Date: _____

Liste des questions

	Oui	Non
1. Il perd son temps pendant les temps libres parce qu'il ne sait que faire	()	()
2. Il change facilement d'opinion sous l'influence d'autres gars	()	()
3. Il perd le contrôle de lui-même à la moindre contrariété	()	()
4. Il se moque des échecs et des erreurs des autres	()	()
5. Il donne un coup de main aux nouveaux ou à ceux qui en ont besoin	()	()
6. Il résiste tant qu'il peut quand les animateurs l'obligent à faire quelque chose	()	()
7. Il lui arrive d'offrir son aide spontanément à d'autres résidents	()	()
8. Il exprime des idées personnelles dans les discussions	()	()
9. Il a besoin de l'approbation des gars du groupe	()	()

	Oui	Non
10. Il accepte d'être critiqué ou contredit par des co-résidents sans se fâcher	()	()
11. Quand il est puni, il joue à l'innocent, à la victime	()	()
12. Sa conduite dépend de celle des gars du groupe	()	()
13. Il fait montre d'indifférence aux droits et aux sentiments des co-résidents	()	()
14. Il a un ou plusieurs centres d'intérêt qui l'occupent pendant ses loisirs	()	()
15. Il est porté à aller au-devant des nouveaux	()	()
16. Il flatte les animateurs en vue d'avoir leurs faveurs	()	()
17. Il rend service aux co-résidents sans poser de conditions	()	()
18. Il se soumet facilement à la personne ayant l'autorité	()	()
19. En cas d'offense faite à autrui, il manifeste du repentir	()	()
20. Il organise des temps libres à poursuivre des projets qu'il s'est fixés lui-même	()	()
21. Il se laisse influencer facilement par les gars	()	()
22. Quand il est en chicane avec un résident, il fait les premiers pas pour revenir en bons termes avec lui	()	()
23. Il se fâche immédiatement quand on l'agace	()	()
24. Il se conforme aisément au règlement	()	()
25. Il accepte de remplir pour le centre une tâche qui n'est pas obligatoire	()	()
26. En cas d'échec, il se dit malchanceux	()	()
27. Il réagit vivement quand on interrompt une activité qui l'intéresse	()	()

	Oui	Non
28. Il manifeste de la sympathie aux co-résidents qui sont mal pris	()	()
29. Il prend des initiatives	()	()
30. En situation de conflit, il prend position personnellement sans attendre l'expression de la majorité	()	()
31. La critique l'empêche de fonctionner	()	()
32. Quand on lui reproche de manquer au règlement, il répond que tout le monde le fait	()	()
33. Il accepte et tient compte des suggestions des animateurs	()	()
34. Il sait s'occuper de lui-même pendant les fins de semaine	()	()
35. Il est intéressé à la vie de groupe	()	()
36. Il dit son opinion aux co-résidents, même si celle-ci risque de leur déplaire	()	()
37. Quand il fait quelque chose, il lui faut des résultats immédiats	()	()
38. Il décide ce qu'il a à faire sans demander l'opinion des copains	()	()
39. Il est prêt à promettre n'importe quoi, s'il y voit son profit	()	()
40. Il classe les co-résidents une fois pour toutes et rien ne le fait changer d'avis	()	()
41. Il accepte les restrictions sans trop de difficultés	()	()

Appendice F

Indices d'homogénéité et de fidélité des
échelles de l'observation du comportement
des jeunes en institution

Tableau 8
Indices d'homogénéité et de fidélité
des échelles de l'OCJI¹

Echelles	Scott	K - R
1. Solidarité	.28	.82
2. Agression	.25	.70
3. Indépendance	.33	.75
4. Hostilité	.34	.77
5. Manipulation	.36	.76
6. Conformité	.40	.77
7. Réaction à l'évaluation	.38	.82
8. Engagement	.53	.85
9. Contribution à la rééducation	.56	.91
10. Initiative	.44	.79
11. Intolérance à la frustration	.38	.73

Formule de Scott: indice d'homogénéité

Formule de Kuder-Richardson: indice de fidélité

¹Extrait de R. Ménard (1981). Considérations méthodologiques sur le questionnaire O.C.J.I. Texte non publié.

Appendice G

Résultats sur la validité inter-item des échelles
de l'observation du comportement au centre

Tableau 9
Validité inter-item des échelles de l'OCC
(N=46)

Echelles	Alpha
1. Conformité	.94
2. Indépendance	.83
3. Initiative	.82
4. Intolérance à la frustration	.73
5. Manipulation	.82
6. Solidarité	.82

Appendice H

Corrélations inter-échelles de l'instrument
de l'observation du comportement au centre

Tableau 10
 Corrélations entre les échelles de l'OCC
 (N=46)

Echelles	1	2	3	4	5	6
1. Conformité		.46	.66	.77	.81	.63
2. Indépendance			.79	.54	.61	.11
3. Initiative				.67	.66	.47
4. Intolérance à la frustration					.73	.51
5. Manipulation						.45
6. Solidarité						

Appendice I

Distribution des fréquences cumulées de
l'observation du comportement au centre

Tableau 11

Distribution de fréquence des scores Z concernant
l'adaptation sociale des ex-détenus
pendant le séjour (n=46)

Score Z	Nombre de sujets	Fréquence cumulée
-8.908	1	2.2
-8.406	1	4.3
-8.381	1	6.5
-8.109	1	8.7
-7.906	1	10.9
-7.855	1	13.0
-5.733	1	15.2
-5.487	1	17.4
-5.378	1	19.6
-5.162	1	21.7
-4.096	1	23.9
-3.919	1	26.1
-3.759	1	28.3
-2.814	1	30.4
-2.666	1	32.6
-2.251	1	34.8
-2.006	1	37.0
-0.617	1	39.1
0.118	1	41.3
1.017	1	43.5
1.259	1	45.7
1.868	1	47.8
2.23	1	50.0

Moins bien adaptés

Tableau 11

Distribution de fréquence des scores Z concernant
l'adaptation sociale des ex-détenus
pendant le séjour (n=46)
(suite)

Score Z	Nombre de sujets	Fréquence cumulée
2.515	1	52.2
2.716	1	54.3
2.964	1	56.5
3.069	1	58.7
3.122	1	60.9
3.25	1	63.0
3.544	1	65.2
3.922	1	67.4
3.99	1	69.6
3.994	1	71.7
4.055	2	76.1
4.397	1	78.3
4.828	1	80.4
5.228	1	82.6
5.289	1	84.8
5.408	1	87.0
5.422	1	89.1
5.631	2	93.5
5.973	1	95.7
12.864	2	100.0

Mieux adaptés

Remerciements

L'auteure désire exprimer sa reconnaissance à son directeur de mémoire, M. Michel Bossé (Doct.Sc.Pén.), pour sa disponibilité et son aide précieuse, ainsi qu'à M. Guy Dalphond et tous les animateurs du centre Radisson de Trois-Rivières de leur excellente collaboration.

Références

- ADAMS, T.C. (1976). Some MMPI differences between first and multiple admissions within a state prison population. Journal of clinical psychology, 32, no 3, 555-558.
- BAUER, G.E., CLARK, J.A. (1976). Personality deviancy and prison incarceration. Journal of clinical psychology, 32, no 2, 279-283.
- BECKMAN, R.F. (1979). Research council: news and notes. International halfway house association news, January-March.
- BLACK, W.G. (1967). The description and prediction of recidivism and rehabilitation among youthful offenders by the use of the MMPI. Dissertation abstracts international, 28, 1691 B (Résumé)
- CALIFORNIA CORRECTIONS DEPARTMENT (1971). The effectiveness of a halfway house for civilly committed narcotic addicts. Sacramento (Research report no 42).
- CHEVRIER, J.M. (1961). Inventaire multyphasique de la personnalité. Institut de recherches psychologiques. Montréal.
- CHRISTENSEN, L., LE UNES, A. (1974). Discriminating criminal types and recidivism by means of the MMPI. Journal of clinical psychology, 30, 192-193.
- CORRECTIONAL RESEARCH ASSOCIATES (1966). Treating youthful offenders in the community, an evaluation conducted by Albert J. Reiss, Washington, D.C.
- CUSSON, M. (1975). Observation du comportement des jeunes en institution. G.R.I.J. Rapport technique no 8, Montréal.
- DAHLSTROM, W.G., WELSH, G.S. (1960). An MMPI handbook: a guide to clinical practice and research. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- DRISCOLL, P.J. (1952). Factors related to the institutional adjustment of prison inmates. Journal of abnormal and social psychology, 47, 593-596.

- DUNHAM, R.E. (1954). Factors related to recidivism in adults. Journal of social psychology, 39, 77-91.
- EDINGER, J.D. (1979). Cross-validation of the Megargle MMPI typology for prisoners. Journal of consulting and clinical psychology, 47, no 2, 234-242.
- EDWARDS, J.A. (1963). Rehabilitation potential in prison inmates as measured by the MMPI. Journal of criminal law, criminology and police science, 54, 181-185.
- FRANK, C.H. (1971). The prediction of recidivism among young adult offenders by the recidivism-rehabilitation scale and index. Dissertation abstracts international, 32, 557 B (Résumé).
- GEARING II, M.L. (1979). The MMPI as a primary differentiator and predictor of behavior in prison: a methodological critique and review of the recent literature. Psychological bulletin, 86, no 5, 929-963.
- GEIS, G. (1966). The East Los Angeles halfway house for narcotic addicts. Sacramento: Institute for the study of crime and delinquency.
- GENDREAU, P., IRVINE, M., KNIGHT, S (1973) Evaluating response set styles on the MMPI with prisoners: faking good adjustment and maladjustment. Canadian journal of behavioural science, 5, 183-194.
- GENDREAU, P. (1973). Psychological test usage in corrections in Canada. Report prepared for the Ontario department of correctional services, research division.
- GENDREAU, P., GRANT, B.A., LEIPCIGER, M., COLLINS, S. (1979). Norms and recidivism rates for the MMPI and selected experimental scales on a canadian delinquent sample. Canadian journal of behavioural science, 11, no 1, 21-31.
- GENDREAU, P., MADDEN, P.G., LEIPCIGER, M. (1980). Predicting recidivism with social history information and a comparison of their predictive power with psychometric variables. Canadian journal of criminology, 22, no 3, 328-336.
- GOLDFARB, R., SINGER, L. (1973). After conviction. New York: Simon and Schuster.

- GOUGH, H.G., WENK, E.A., ROSYNKO, V.V. (1965). Parole outcome as predicted from the CPI, the MMPI, and a base expectancy table. Journal of abnormal psychology, 70, no 6, 432-441.
- GRYGIER, T., NEASE, B., ANDERSON, C.S. (1970). An exploratory study of halfway houses. Crime and delinquency, 16, no 3, 280-291.
- GYNTHER, M.D. (1961). The clinical utility of "invalid" MMPI F scores. Journal of consulting psychology, 25, no 6, 540-542.
- GYNTHER, M.D. (1962). Crime and psychopathology. Journal of abnormal and social psychology, 64, no 5, 378-380.
- HAVEN, H. (1970). The MMPI with incarcerated adult and delinquent offenders, in E.J. Megargee: FCI technical and treatment notes (vol. 1, no 1). Tallahassee: Federal correctional Institute.
- HOLLAND, T.R., HOLT, N. (1975). Prisoner intellectual and personality correlates of offense severity and recidivism probability. Journal of clinical psychology, 31, no 4, 667-672.
- JAMES, J.T.L. (1968). The half-way house movement. Canadian journal of corrections, 10, no 4, 562-574.
- JOHNSTON, N., COOKE, G. (1973). Relationship of MMPI alcoholism, prison escape, hostility control and recidivism scales to clinical judgments. Journal of clinical psychology, 29, 32-34.
- KAPLAN, H.B., MEYEROWITZ, J.H. (1969). Evaluation of a half-way house: integrated community approach in the rehabilitation of narcotic addicts. International journal of the addictions, 4, no 1, 65-76.
- KIRBY, B. (1970). Crofton house final report. San Diego State College.
- LAMB, R., GOERTZEL, V. (1975). A community alternative to county jail: the hopes and the realities. Federal probation, 39, no 1, 33-39.
- LAUBER, M., DAHLSTROM, W.G. (1953). MMPI findings in the rehabilitation of delinquent girls, in S.R. Hathaway, E.D. Monachisi (Eds): Analysing and predicting juvenile delinquency with the MMPI (pp. 61-69). Minneapolis: University of Minnesota Press.

- MACK, J.L. (1969). The MMPI and recidivism. Journal of abnormal psychology, 74, no 5, 612-614.
- MANDEL, N.G., BARRON, A.J. (1966). The MMPI and criminal recidivism. Journal of criminal law, criminology and police science, 57, no 1, 35-38.
- MC IVOR, D.L., HORNER, B., BOITTIAUX, R. (1979). Preliminary results from a community release centre. Canadian journal of criminology, 21, no 3, 340-345.
- MC KEGNEY, F.P. (1965). An item analysis of the MMPI F scale in juvenile delinquents. Journal of clinical psychology, 21, 201-205.
- MOCZYDLOWSKI, K. (1980). Predictors of success in a correctional halfway house for youthful and adult offenders. Corrective and social psychiatry and journal of behavior technology, methods and therapy, 26, no 2, 59-72.
- MONACHESI, E.D. (1953). The personality patterns of juvenile delinquents as indicated by the MMPI, in S.R. Hathaway, E.D., Monachesi (Eds): Analyzing and predicting juvenile delinquency with the MMPI (pp. 38-53). Minneapolis: University of Minnesota Press.
- MORAN, E.L., KASS, W.A., MUNZ, D.C. (1977). In-program evaluation of a community correctional agency for high-risk offenders. Corrective and social psychiatry and journal of behavior technology, methods and therapy, 23, no 2, 48-52.
- NICE, R.W. (1964). Halfway house aftercare for the released offender. Crime and delinquency, 10, no 1, 8-14.
- PANTON, J.H. (1962a). The identification of habitual criminalism with the MMPI. Journal of clinical psychology, 18, no 2, 133-136.
- PANTON, J.H. (1962b). Use of the MMPI as an index to successful parole. Journal of criminal law, criminology and police science, 53, 484-488.
- PANTON, J.H. (1973). Personality characteristics of management problem prison inmates. Journal of community psychology, 1, 185-191.

SEITER, R.P. (1975). Evaluation research as a feedback mechanism for criminal justice policy making: a critical analysis, in R.P. Seiter, J.R. Petersillia, H.E. Allen (Eds): Evaluation of adult halfway houses in Ohio (pp. 71-106). Ohio: Ohio state university.

SEITER, R.P., CARLSON, E.W., BOWMAN, H.H., GRANDFIELD, J.J. BERAN, N.J. (1977). Halfway houses: national evaluation program phase 1. National institute of law enforcement and criminal justice law enforcement assistance administration U.S. department of justice.

Statistiques de la police de la communauté urbaine de Montréal (1979). Montréal.

SULLIVAN, D.C., SEIGEL, L.J., CLEAR, T. (1974). The halfway house, ten years later: reappraisal of correctional innovation. Canadian journal of criminology and corrections, 16, no 2, 188-197.

VASOLI, R.H., FAHEY, F.J. (1970). Halfway house for reformatory releasees. Crime and delinquency, 16, no 3, 292-304.